

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1969 - 28 avril 2006 - prix : 1 €

L'armée en Afrique, les lois anti-immigrés ici... la politique française dans la lignée du colonialisme



- Congrès CGT : des objectifs bien vagues (p 11)
- PSA met les ouvriers de Ryton à la rue (p 12)
- Népal : le pouvoir contraint de reculer (p 16)

Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Nicolas Le Pen ou Jean-Marie Sarkozy ?
 ■ Nevers : expulsion d'un jeune Congolais empêchée
 ■ Beauvais : chasse aux réfugiés
- p. 5 ■ À bas les lois contre les immigrés
 ■ L'arrêté anti-jeunes de Montfermeil : discriminatoire et odieux
- p. 6 ■ Dassault : subventions en Rafale et Mystère sur les profits
- p. 7 ■ Rémunérations des patrons : sans modération
 ■ Fusion des sociétés d'autoroutes
 ■ Feuilles d'impôts pré-remplies : revenus contrôlés
- p. 10 ■ Les prix du pétrole
 ■ Hôpitaux : suppression de crédits
- p. 11 ■ Congrès de la CGT
 ■ Chausson Creil : 10e anniversaire de la lutte des ouvriers

Tribune

- p. 6 ■ Loi Sarkozy : après les jeunes, les immigrés !

Dans le monde

- p. 8-9 ■ Allemagne, Belgique, Chirac en Égypte
- p. 9 ■ 24 avril 1916 : l'insurrection des révolutionnaires irlandais
- p. 16 ■ Népal : recul de la monarchie
 ■ Tchernobyl : les effets des radiations... et du reste

Dans les entreprises

- p. 12 ■ PSA licencie à Ryton
 ■ La réponse nationaliste des syndicats
- p. 13-14 et 15
- Toyota Valenciennes, Renault Sovab Batilly, Fonderie Rencast-Delle Belfort, SNCM Marseille, ACI Villeurbanne, URSSAF, Centre de tri postal Rennes, Groupe Malakoff, Verneuil-sur-Avre, HLM Nantes...

Vive la Fête de Lutte Ouvrière où l'on s'instruit en s'amusant



Ch. Audébert

C'est dans un peu plus d'un mois que va s'ouvrir la fête centrale de Lutte Ouvrière, les 3, 4 et 5 juin prochain. Donc c'est très, très, très, bientôt !

À notre fête, vous pourrez vous amuser, assister à des spectacles sur les deux scènes ainsi que, dans les allées, des animations itinérantes ; vous pourrez vous restaurer, rencontrer des scientifiques, des écrivains connus, des cinéastes, mais vous pourrez aussi vous instruire.

En effet, au chapiteau scientifique des présentateurs compétents présenteront, en termes simples et en 30 à 45 minutes, toute une série de sujets. Nous ne pouvons les citer tous car ils sont nombreux, mais pour donner une idée, en voici quelques-uns parmi bien d'autres :

Savez-vous quelle probabi-

lité il y a de rencontrer, par hasard, un ami dans le métro ? Eh bien, on vous le démontrera ! Savez-vous qu'il y a 7 500 ans, les hommes inventèrent la hache de pierre polie pour commencer la première déforestation de l'histoire ?

Vous pourrez entendre parler des minéraux, des roches et de l'anarchie de leur exploitation. Vous saurez comment la lumière se « fabrique », du ver luisant au laser, ou comment, dans un autre domaine, on perçoit des sons qui n'existent pas.

D'autres sujets concerneront la radioactivité, de la médecine à Tchernobyl, ou la mondialisation des plantes à travers les siècles, ou encore l'histoire qui va d'une bûche et de la prairie à l'arbre et aux usages du bois. Vous pourrez apprendre à quoi est due

l'odeur du pop'corn. Vous saurez tout sur le sang ou, encore, comment on faisait le point en mer avant le GPS. On vous racontera l'histoire du calcul, depuis le caillou et le boulier jusqu'à l'ordinateur en passant par l'invention du zéro au III^e siècle.

Et, sujet ô combien d'actualité, on vous parlera de la grippe aviaire et du chikungunya car les virus sont parmi nous. Au secours !

Et, nous le répétons, ce ne sont là que quelques sujets parmi bien d'autres.

Alors, venez à la fête et, lorsque vous y serez, venez à la Cité des sciences. Vous pourrez en avoir le programme et les horaires dans tous les stands de renseignements.

Alors, à très bientôt...

Pour commander votre carte d'entrée

Vous pouvez vous procurer la carte d'entrée à la Fête au prix de 12 euros en écrivant à :

LUTTE OUVRIÈRE

BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

Indiquer le nombre de cartes d'entrée demandées (12 euros par carte) et éventuellement le nombre de bons d'achat (4 euros par bon d'une valeur de 5 euros). Joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition. Envoi franco.

Tout savoir sur la Fête sur internet connectez-vous à : fete.lutte-ouvriere.org

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

BOURGES

Samedi 6 mai à partir de 15 heures
Salle Le Hublot (La Chancellerie 64, avenue de la Libération)

MARSEILLE

Dimanche 7 mai à partir de 11 h 30
Parc de Valabre à Gardanne navette gratuite à partir de Marseille (gare routière)

BORDEAUX

Samedi 13 mai à partir de 16 h 30
Salle Louise-Michel à Saint-Médard-en-Jalles (Hastignan, quartier Caupian)

PERPIGNAN

Dimanche 14 mai à partir de 11 h 30
Chapelle Saint-Pierre à Clairac

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyte)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
 e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
 Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

| Tarif des abonnements | Lutte Ouvrière | | Lutte de Classe |
|---|----------------|------|-----------------|
| Destination : | 6 mois | 1 an | 10 numéros |
| France, DOM-TOM | 18 € | 35 € | 15 € |
| DOM-TOM avion | 25 € | 50 € | 21 € |
| Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient | 30 € | 60 € | 21 € |
| USA, Canada | 35 € | 70 € | 25 € |
| Autre Amérique, Asie, Océanie | 43 € | 85 € | 32 € |

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Editorial des bulletins d'entreprise
du 24 avril

Troupes françaises en Afrique, lois anti-immigrés ici,

Les deux bouts d'une même politique impérialiste



Malgré les affirmations du ministre de la Défense, niant la participation des troupes françaises aux combats qui, au Tchad, ont opposé le dictateur en place, Idriss Déby, à une rébellion armée, l'aide militaire française a été décisive pour sauver la mise au dictateur de ce pays d'Afrique, menacé jusque dans sa capitale.

En protégeant Déby, le gouvernement français prétend protéger le gouvernement légitime du Tchad. Mais la légitimité n'a rien à voir à l'affaire. Déby lui-même, ancien chef d'état-major du dictateur précédent Hissène Habré, est arrivé au pouvoir en 1990 en entrant en rébellion contre son patron avec l'aide des services secrets français.

La France s'était fort bien accommodée de Habré pendant dix ans, malgré le régime de terreur qu'il imposait à son peuple. Mais elle ne lui pardonna pas de se tourner vers les États-Unis.

Grâce à la France, ses armes et ses services secrets, Déby prit la place de Habré, et bénéficie depuis du soutien de Paris.

Le Tchad est un des pays les plus pauvres du continent africain, qui compte pourtant bien des pays très pauvres. Mais, même dans des pays où la population crève de misère, il y a de l'argent à gagner.

La France coloniale a imposé de force aux paysans du sud du Tchad la culture du coton au détriment de la culture vivrière. Marcel Boussac, le roi du textile dans les années cinquante, alors l'homme le plus riche de France et sans doute d'Europe, fit sa fortune en exploitant les 25 000 ouvriers de ses usines de cotonnades en France, mais aussi les dizaines de milliers de paysans du Tchad qui lui fournissaient le coton.

Aujourd'hui, ce n'est plus le coton qui promet des profits plantureux mais le pétrole découvert dans le sous-sol. Dans la rivalité qui oppose des trusts pétroliers pour contrôler ce pactole, un « gouvernement ami », fût-ce un dictateur qu'il faut protéger contre son propre peuple, est un atout pour le trust Total-Elf.

Et puis, assurer la protection du dictateur du Tchad, c'est montrer aux autres gouvernements de l'ex-empire colonial d'Afrique que, partout où les capitalistes français ont des intérêts, les « gouvernements amis » peuvent compter sur la France et son armée.

Voilà pourquoi, quarante ans après la fin de son empire colonial en Afrique, la France maintient des bases militaires, de Djibouti à Dakar, au Sénégal, en passant par Libreville au Gabon, N'Djamena au Tchad et Abidjan en Côte-d'Ivoire. En protégeant les régimes locaux, l'armée française protège les groupes capitalistes qui pillent les richesses naturelles de ces pays, du pétrole du Gabon ou du Congo à la bauxite de la Guinée. Elle protège ceux qui s'enrichissent par l'exploitation des ouvriers aux salaires misérables et des paysans auxquels on rachète à des prix dérisoires leur coton, leur arachide, leur cacao ou leur café. Elle protège les banques qui exigent des peuples qu'ils remboursent les dettes faites par leurs dirigeants pour financer les travaux de prestige commandés à Bouygues ou pour acheter des armes.

L'Afrique est aujourd'hui le continent le plus pauvre. Il l'est parce que les richesses de ses pays ne profitent en rien à leurs peuples, mais seulement aux groupes capitalistes qui dominent leur économie et aux dirigeants locaux qu'ils corrompent.

Et lorsque l'espoir de trouver du travail et l'illusion d'une vie meilleure poussent à l'émigration des pauvres du continent, ils se heurtent d'abord aux barbelés dont l'Europe s'entoure, puis aux lois répressives qui frappent partout les immigrés.

Les relations entre la France et l'Afrique, c'est tout cela. Y mettre fin, ce serait mettre fin à un système économique et social fait pour polariser la richesse entre quelques mains en appauvrissant la majorité de la population. Les travailleurs n'ont pas à être rendus complices, même indirectement.

Troupes françaises, hors du Tchad et de toute l'Afrique ! Non aux lois anti-immigrés : à celles que prépare Sarkozy et à celles décidées par ses prédécesseurs, de droite comme Pasqua ou Debré ou prétendument de gauche comme Chevènement !

Arlette LAGUILLER

Meetings avec Arlette Laguiller

TOULOUSE

**Vendredi 12 mai
à 20 heures**

**Salle
municipale
22, allée
de Barcelone**

CLERMONT- FERRAND

**Vendredi 19 mai
à 20 heures**

**Maison du peuple
Place
de la Liberté**

Entrée libre

Manifestons nombreux le 1^{er} mai

Le 1^{er} mai 1886, il y a tout juste 120 ans, les ouvriers américains décidaient d'une grève pour obtenir la journée de huit heures. Cette grève se termina par des affrontements violents entre ouvriers et policiers qui firent plusieurs morts dans les deux camps. Quelques mois plus tard, accusés de terrorisme, cinq militants ouvriers anarchistes étaient pendus.

Pendant des années, le 1^{er} mai a été synonyme de grèves et de manifestations parfois violentes. Les travailleurs qui

s'y rendaient risquaient leur vie comme ce 1^{er} mai 1891 à Fourmies, dans le nord de la France, où l'armée tira sur la foule et tua dix ouvriers.

Pour nous, le 1^{er} mai reste la journée internationale des travailleurs. Aujourd'hui encore, dans tous les pays du monde, les ouvriers doivent se battre pour conquérir ou sauvegarder un minimum de droits, et pour imposer leur droit à vivre.

En France, il faut en finir avec les salaires bloqués ou à la baisse, avec les licenciements

collectifs et la détérioration continue des conditions de travail et d'emploi.

Partout, rejoignons nombreux les manifestations du 1^{er} mai !

**À Paris,
départ
à 15h00
place de la
République**

• Surenchères anti-immigrés

Nicolas Le Pen ou Jean-Marie Sarkozy ?

Histoire de fêter à sa manière le quatrième anniversaire du 21 avril 2002, date de la dernière élection présidentielle, Sarkozy s'est exprimé devant 2 000 nouveaux adhérents de l'UMP, réaffirmant sa stratégie électorale pour celle à venir en 2007. Il n'aura pas surpris en se posant en leader d'une droite qui donne de la voix et de la matraque pour tenter de récupérer ses brebis égarées du côté du Front National. Mais pour corriger l'image de conciliation, voire de faiblesse, qu'il aurait pu donner à l'électorat de droite à l'occasion de la crise du CPE, Sarkozy en a encore rajouté.

En préambule, il a affirmé que « ne pas avoir le courage de parler, c'est faire le lit des extrêmes », ce qui visiblement ne l'empêche pas de se glisser dans celui de l'extrême droite. En voici quelques morceaux choisis : « Il y a encore quelques années, vous prononciez le mot [d'immigration] et déjà vous étiez un raciste. » Prononçons donc le mot haut et fort ! « Au nom de quoi les États-Unis, l'Australie, le Canada, l'Angleterre, l'Allemagne et tant d'autres choisiraient les meilleurs étudiants, les meilleurs travailleurs et nous nous n'aurions le droit de choisir personne pour subir tout le monde ? Cette politique, ce n'est pas la mienne. »

Rappelons à Sarkozy et à ses émules que ces pays, s'ils sont des modèles, le sont surtout parce qu'ils sont dans le peloton de tête des pilliers qui, au travers des multinationales, rafflent les richesses de la planète. Ils récupèrent donc bien plus que les meilleurs étudiants. Et avant cela, les États-Unis par exemple ont utilisé des hommes et des femmes venus d'Afrique comme esclaves, pour ensuite les considérer comme des sous-citoyens, dans le cadre d'une ségrégation qui a existé officiellement jusqu'en 1964. Prétendre que les employeurs qui prospèrent sur l'exploitation des immigrés, sans papiers ou non, « subissent » quoi que ce

soit, c'est un abus de langage, délibérément choisi par Sarkozy.

Mais c'est dans le chauvinisme le plus crasseux, celui destiné à flatter tous les Dupont-Lajoie, que Sarkozy a donné sa pleine mesure : « On en a plus qu'assez de devoir en permanence avoir le sentiment d'être obligé de s'excuser d'être Français. » Pour finir sur le classique : « S'il y en a que cela gêne d'être en France, qu'ils ne se gênent pas pour quitter un pays qu'ils n'aiment pas. » De Villiers a immédiatement protesté, dans le *Journal du Dimanche*, accusant Sarkozy de plagiat. Dans le marigot de la xénophobie, on trouve plus d'un crocodile.

Sarkozy a également affirmé s'adresser « à la gauche populaire, à tous ces gens qui vivent dans les quartiers et qui ont le sentiment d'être abandonnés par la République, à tous ces gens qui ont cru au Parti Communiste ». Voilà sans doute pour le volet



Sarkozy à Marseille en 2005. Pour les immigrés Sarkozy agite la menace de la porte.

« social », l'appel à gauche censé contrebalancer l'effet produit par les appels vers la droite.

Il n'y a pas que des rodomontades démagogiques dans les discours sarkoziens. À la parole se joint le geste. Depuis son retour au gouvernement en 2002, la droite en général, et Sarkozy en particulier, ont multiplié les mesures réactionnaires et discriminatoires à l'encontre des travailleurs immigrés. Ce dernier s'appête à récidiver, avec le projet de loi durcissant encore les conditions pour la régularisation ou le regroupement familial.

Depuis la montée de l'influence électorale de

l'extrême droite, et sous prétexte de lutter contre elle, on a vu des partis et des politiciens dits « républicains » reprendre ses thèmes à leur propre compte. Cela inclut un Chevènement lorsqu'il était ministre du gouvernement Jospin, qui a même donné son nom à une loi scélérate dans la continuité de laquelle s'inscrit celle de Sarkozy.

Démagogie xénophobe et mesures anti-immigrés s'alimentent l'une l'autre, dans un enchaînement de surenchères que seule une réaction de l'ensemble du monde du travail pourra bloquer.

Jean RAYNARD

• Beauvais

Chasse aux réfugiés

Depuis environ deux ans, il existe à Beauvais un Collectif Solidarité Migrants qui s'est donné pour objectif d'aider les réfugiés résidant dans ce département.

Ces derniers viennent de pays comme la Somalie, la Mauritanie, le Congo, la Bosnie, dont ils ont fui les guerres ethniques et les massacres. Ce sont souvent des femmes et des enfants, qui ont subi de multiples violences et dont les proches ont été massacrés. Ils arrivent en France sans papiers, sans argent, sans amis et sont en butte à l'administration qui n'a de cesse de les rejeter hors des frontières. Ils ne peuvent compter que sur le soutien de militants comme ceux du Collectif de Beauvais qui récemment a eu à intervenir pour une jeune Congolaise, Frida.

Frida, orpheline, est arrivée en France en juin 2005 avec six autres jeunes Congolaises, qui avaient, comme elle, accepté de suivre un Français. Celui-ci leur avait promis qu'elles pourraient poursuivre leurs études. En fait, c'était un proxénète qui a contraint

Frida et ses compagnes à se prostituer à Paris.

Frida s'est échappée au bout d'un mois et a rejoint Beauvais, où elle a été arrêtée et placée en cellule, sans une goutte d'eau pendant des heures en plein mois de juillet. Agée de 14 ans, elle devrait normalement être prise en charge par le Conseil général (dirigé par un président socialiste). La France protège, théoriquement, les mineurs et cette fonction fait partie des attributions des Conseils généraux. Mais l'âge de la jeune fille ayant été contesté, deux radiographies osseuses lui ont été faites : la première lui donne son âge de 14 ans, la deuxième 18 ans.

Bien que peu fiable, la France est l'un des rares pays à utiliser ce type d'examen, et encore, tous les départements ne le font pas.

Après que le juge a décidé que Frida avait 18 ans, la procédure d'expulsion a été lancée. Mais le Collectif Solidarité Migrants a réussi à obtenir de l'administration congolaise un extrait d'acte de naissance prouvant que l'adolescente a bien 14 ans. L'expul-

sion a alors été repoussée.

En septembre, un juge pour enfants a décidé que l'extrait d'acte de naissance serait un faux manifeste, à cause d'une erreur dans son prénom, orthographié Farida et non Frida ! Il a fallu l'intervention énergique d'une avocate et du Collectif pour faire casser cette décision. Une troisième expertise osseuse a été effectuée en février 2006, mais cette fois en présence de militants du Collectif. Frida a cette fois été reconnue mineure et elle a donc été autorisée à séjourner à Beauvais, et à être scolarisée.

La volonté de Sarkozy et du gouvernement de faire la chasse aux réfugiés pour des motifs basement électoralistes conduit à des situations dramatiques comme celle-là. Mais cela ne pourrait se faire sans une chaîne de complicités actives de la part des membres de l'appareil d'État et sous le regard indifférent, dans le cas de l'Oise, de notables de gauche !

Correspondant LO

• Nevers

L'expulsion d'un jeune Congolais empêchée

Mardi 18 avril, un jeune Congolais de 19 ans, Patrick N'Zinga, orphelin de père et de mère, en France depuis trois ans et scolarisé au lycée agricole de Challuy dans la Nièvre, est convoqué au commissariat. Sa convocation ne comporte aucun motif. En fait, il est mis en garde à vue et menacé d'expulsion.

Le Collectif local contre l'expulsion des enfants et adolescents scolarisés se mobilise aussitôt et un rassemblement est organisé devant le commissariat.

Les interventions auprès du commissaire et du procureur de la République restent sans résultat. Le préfet ne veut rien savoir, disant que le jeune est en situation irrégulière et qu'il doit être conduit dans un centre de rétention. La circulaire Sarkozy demandant d'attendre la fin de l'année scolaire pour les expulsions ne s'applique pas pour lui !

Vers 2 heures du matin, alors qu'une centaine de personnes est encore présente devant le commissariat, le jeune est emmené à la caserne de CRS de Decize, située à 35 km, pour être conduit ensuite au centre de rétention de Palaiseau dans la région parisienne. Un ras-

semblement est organisé devant la préfecture à partir de 10 heures du matin, où entre 100 et 350 personnes restent en permanence jusqu'à 21 heures le mercredi soir.

Le réseau Éducation sans frontières et la Cimade interviennent auprès du cabinet de Sarkozy, les députés et sénateurs socialistes locaux aussi. Il est décidé d'organiser un rassemblement chaque soir à 18 heures devant la préfecture.

Enfin, jeudi 20 avril, l'avocat de Patrick N'Zinga annonce que celui-ci a obtenu une autorisation provisoire de séjour de trois mois et qu'il a été remis en liberté. Mais le préfet précise qu'il sera expulsé au bout des trois mois. Il laisse aussi entendre que le nombre d'expulsions dans la Nièvre va augmenter car le quota d'expulsions serait trop faible.

Le soir, une centaine de personnes se sont retrouvées devant la gare pour accueillir de Patrick N'Zinga. Une première victoire a été obtenue, mais la lutte doit continuer pour sa régularisation et pour celle de tous les enfants et adolescents scolarisés menacés d'expulsion.

Correspondant LO

• Projet de loi Sarkozy

À bas les lois contre les immigrés

Mardi 2 mai, Sarkozy présentera au nom du gouvernement son nouveau projet de loi sur l'immigration, dit CESEDA, qui définit un « code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile en France ».

S'ajoutant aux précédentes, depuis les lois de Pasqua en 1993, après par celles de Debré, de Chevènement et déjà de Sarkozy en 2003, cette nouvelle loi aggraverait durement les conditions de vie et de travail des immigrés et de leurs familles, qu'ils soient en situation régulière ou pas.

Ce projet vise à promouvoir ce qu'il définit comme une immigration « choisie » et à rejeter une immigration « subie ». Il prévoit de supprimer la possibilité pour les sans-papiers d'obtenir une carte de séjour temporaire d'un an, même s'ils prouvent qu'ils résident depuis plus de dix ans en France ou qu'ils ont des liens familiaux avec des Français. Cette mesure condamnerait à la clandestinité à vie des centaines de milliers de travailleurs.

Les regroupements familiaux sont particulièrement visés par cette loi. Environ 25 000 titres de séjour sont

accordés, chaque année, aux conjoints et aux enfants d'étrangers en situation régulière. Mais si le patronat a besoin de main-d'œuvre, le gouvernement ne veut pas prendre en charge les besoins de leurs familles : des crèches, des écoles, des logements. La Convention européenne des Droits de l'homme reconnaissant le droit à la vie familiale, le gouvernement Villepin-Sarkozy, hypocritement, ne l'interdirait pas mais renforcerait les obstacles, voire rendrait le rapprochement familial impossible : l'immigré en règle ne pourrait entamer des démarches qu'après dix-huit mois de séjour ; ses ressources fixes devraient être au moins égales au smic, hors prestations sociales ; son logement devrait avoir une superficie permettant d'accueillir sa famille ; il devrait prouver sa bonne intégration en France ; etc.

Si cette loi passe, les mariages entre Français et étrangers nécessiteront que l'étranger prouve qu'il séjourne en France avec un visa long séjour, cela alors que les consulats ont des ordres pour en délivrer le moins possible. Une fois marié, il

devra attendre trois ans pour obtenir sa carte de résident. Si, durant ces trois ans, il y a rupture de la vie commune, la carte de séjour sera retirée avec la menace d'expulsion que cela implique.

L'an dernier, sur les 60 000 demandeurs d'asile politique, fuyant guerres, massacres ou répression, seulement 20 % ont été acceptés.

Le projet prévoit que chaque année le Parlement devra fixer des objectifs quantitatifs de travailleurs immigrés en fonction des besoins de l'économie et des demandes des Chambres patronales. Voilà pour l'immigration « choisie ». Les immigrés sélectionnés dans leurs pays d'origine auront des cartes de séjour temporaires comme « salariés », « travailleurs temporaires », « travailleurs saisonniers », etc., et la durée de leur séjour serait liée à celle de leur contrat de travail.

Le projet prévoit aussi une carte de séjour pour « compétences et talents », destinée aux travailleurs étrangers « susceptibles de participer au développement et rayonnement de la France » ! Ce serait aux consulats de sélectionner ces talents,



qui auraient droit à une carte de séjour de trois ans renouvelable. Cependant, si les titulaires cessaient d'être considérés comme « talentueux » ou s'ils devenaient pour une raison ou une autre « indésirables », un article (L311-8) du projet de loi prévoit le retrait de leur carte, et donc leur expulsion.

Ce projet scélérat ne doit pas passer. Il en va du sort de tous les immigrés et, au-delà, du sort de l'ensemble des travailleurs de ce pays !

Louis BASTILLE

Dès le week-end prolongé des 29-30 avril et 1^{er} mai, le collectif « Contre une immigration jetable » appelle à manifester contre le projet de loi anti-immigrés. Les manifestations du 1^{er} mai seront elles aussi l'occasion d'exprimer notre opposition à cette nouvelle loi scélérate.

Lutte Ouvrière est solidaire de l'ensemble de ces actions.

Tous les travailleurs sont visés

On aurait tort de croire que les mesures proposées par Sarkozy pour rendre plus difficile, plus précaire, la situation des travailleurs immigrés et de leur famille ne concernent que ces derniers. Ou, pire encore, qu'elles seraient destinées à protéger les travailleurs de nationalité française contre la « concurrence étrangère ».

C'est ce que voudraient laisser croire ces spécialistes en démagogie, Philippe de Villiers et Jean-Marie Le Pen, et c'est aujourd'hui ce que laisse entendre Nicolas Sarkozy, qui marche sur leurs traces.

En réalité, les patrons, et les politiciens à leur service, ont toujours attisé la concurrence entre travailleurs afin de les dresser les uns contre les autres pour mieux en tirer profit : français contre immigrés, chômeurs contre actifs, fonctionnaires contre salariés du secteur privé. Souvenons-nous – cela n'est pas si vieux – de la façon dont Balladur s'était attaqué, dans un premier temps, aux retraites des salariés du privé pour qu'ensuite, en 2003, Fillon prenne prétexte de cette « iné-

galité » pour imposer un même régime à presque tous les salariés. Le pire, c'est que certains parmi les travailleurs s'étaient laissés prendre à ce piège grossier, et pensaient qu'il n'y avait pas de raison pour que tout le monde ne soit pas logé à la même (mauvaise) enseigne.

Le discours de Sarkozy sur « l'immigration choisie » n'a pas pour but, c'est évident, d'améliorer le sort des travailleurs étrangers, même celui des heureux élus choisis en fonction des besoins de notre « économie », pour reprendre les termes de son discours. Certes, les sélectionnés seraient sans doute mieux lotis que leurs camarades restés au pays sans emploi, mais ils seraient à la fois sous-payés et surutilisés comparé aux salaires et aux conditions de travail qui prévalent encore en France.

On a pu connaître la situation des travailleurs indiens ou polonais utilisés dans des conditions indignes par des grandes entreprises comme EDF à Porcheville ou les Chantiers navals de Saint-Nazaire, parce qu'ils se sont rebellés contre la situation indigne qui leur était imposée. Mais il en est de même aujourd'hui dans

d'autres branches, de façon ouverte ou cachée, où des patrons de différents calibres surexploitent des travailleurs issus de l'immigration. L'objectif de Sarkozy et de sa loi, au-delà des calculs électoraux qui l'animent, n'est pas tant, comme il le prétend, de pallier le manque de main-d'œuvre

dans les secteurs qui n'en trouveraient pas. Il vise à faciliter plus encore la mise en concurrence entre les salariés, pour peser sur leurs conditions de travail et sur leurs salaires. Pour le bien de tous ? Non, pour les profits des patrons.

Une nouvelle fois, le piège est grossier. Il ne faut pas s'y

laisser prendre. À ceux qui veulent diviser plus encore les travailleurs pour mieux les exploiter, une seule réponse : Travailleurs de tous les pays, nous sommes une seule et même classe ouvrière, qui a les mêmes intérêts face à tous les patrons et à tous leurs serviteurs.

Jean-Pierre VIAL

• Arrêté anti-jeunes du maire de Montfermeil

Une mesure discriminatoire odieuse

Le maire UMP de Montfermeil, en Seine-Saint-Denis, vient de publier un arrêté interdisant aux mineurs de 15 à 18 ans de circuler à plus de trois dans des rues du centre-ville, de jour comme de nuit, et ce jusqu'au 30 juin. En cas d'infraction, ils risquent une amende de 38 euros. Le motif invoqué est la volonté d'assurer la sécurité de ses administrés.

La mesure est aussi inapplicable qu'absurde. Qu'est-ce qui distingue un jeune de 18 ans et demi de son petit frère de 17 ans ? Pourquoi les actes de

délinquance seraient-ils l'apanage des jeunes de cette tranche d'âge ? Quant aux petits voyous qui volent des sacs à main ou s'en prennent à des personnes âgées, ils n'ont pas besoin d'être trois pour avoir une supériorité physique. Et à défaut de sévir dans le centre-ville, ils pourront toujours commettre des actes de délinquance dans les cités de la ville.

Cet arrêté revient en fait à « assigner à résidence » tous les jeunes des cités, comme le dénoncent plusieurs associations et partis qui appellent à

manifester samedi 30 avril. Cela ne réduira en rien la délinquance et risque au contraire d'augmenter les tensions créées par l'exclusion d'une partie de la population.

Dans la lignée des Le Pen, de Villiers, Sarkozy, le maire de Montfermeil cherche avant tout à complaire aux électeurs racistes et réactionnaires, en voulant rejeter hors du centre-ville les jeunes, qu'ils soient des cités ou pas.

Marianne LAMIRAL

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Loi Sarkozy : après les jeunes, les immigrés !

Après avoir reçu une gifle avec le retrait du CPE, le gouvernement tente de se refaire une santé sur le dos des immigrés.

La concurrence est en effet sévère en matière de démagogie. Après Le Pen, voici de Villiers qui affirme que « l'Islam est incompatible avec la république ». Pour Sarkozy, pas question de se laisser déborder sur sa droite. Samedi il s'est encore incliné bien bas pour racler le fond des égouts de l'extrême droite : « On en a plus qu'assez d'avoir en permanence le sentiment de s'excuser d'être français. Si certains n'aiment pas la France, qu'ils ne se gênent pas pour la quitter. »

Il joint le geste à la parole. La chasse aux immigrés sans papiers ne cesse de s'intensifier, pour satisfaire les quotas du ministre : 23 000 expulsions en 2005 (+ 26 % par rapport à 2004), 26 000 en vue pour 2006... Les rafles se multiplient, dans les stations de métro, les restaurants populaires, les foyers. Les préfets demandent aux proviseurs des lycées de leur communiquer les noms des élèves « en séjour irrégulier ». Une circulaire ministérielle prévoit même l'organisation de convocations, soi-disant pour examen de dossier de régularisation, qui permettraient d'arrêter les sans-papiers directement aux guichets des préfectures !

Une loi honteuse...

Et maintenant ce projet de réforme du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda), en lecture au parlement dès le 2 mai. Sous les relents nauséabonds du slogan « l'immigration choisie plutôt que l'immigration subie », en précarisant encore plus la fraction la plus opprimée de la classe ouvrière, il y a la volonté de satisfaire encore mieux les besoins du patronat.

D'abord en refoulant les étrangers « inutiles », ceux qui viennent pour le mariage, le regroupement familial, les enfants, la santé... Obtenir un titre de séjour « vie privée et familiale » deviendrait beaucoup plus difficile pour les étrangers qui ont épousé un Français, puisque sa délivrance n'est plus « de plein droit », qu'il faudra attendre trois ans au lieu de deux, et satisfaire à une mystérieuse « conformité aux principes de la République » dont seule l'administration sera juge.

La loi s'attaque au regroupement familial (allongement de la durée de séjour régulier exigée pour le demandeur, durcissement des conditions de ressources et de logement). Elle abolit la possibilité d'une régularisation pour les immigrés sans papiers qui pouvaient justifier (à des conditions déjà draconiennes et arbitraires) une présence de plus de 10 ans sur le sol français. Elle facilite l'expulsion de ceux qui, sans papiers, étaient parfois rendus inexpulsables pour des raisons familiales,

par exemple le fait d'avoir des enfants en séjour régulier en France. Elle durcit même les conditions d'obtention d'un titre de séjour pour raisons médicales, puisqu'il faudra désormais que « le pronostic vital soit en jeu » à court terme !

Mais la loi veut aussi trier parmi les immigrés économiquement « utiles » : elle prévoit des objectifs annuels chiffrés de visas de travail à délivrer, par secteurs d'activités. Autrement dit des quotas. Avec en plus des régimes plus différenciés : une carte de séjour « capacités et talents » pour quelques étrangers particulièrement qualifiés qu'il s'agit de voler aux pays pauvres en les attirant durablement sur le sol français. Pour la grande masse des immigrés, destinés aux sales boulots non qualifiés et mal payés, des cartes de séjour professionnelles temporaires, qui ne leur permettront presque jamais de faire venir leur famille auprès d'eux.

Célibataire, précaire et en bonne santé : voilà le bon étranger !

...qui mérite de finir comme le CPE.

Comme le CPE, la loi Sarkozy vise à précariser encore davantage le monde du travail. Comme le CPE, elle pourrait tomber sur un os. Si les immigrés et les travailleurs français se retrouvent ensemble, il est possible de la faire échouer. Les immigrés, les plus précaires, les plus fragiles de tous les travailleurs, ont déjà trouvé le chemin de la lutte. En 1996, quand certains se sont organisés en collectifs pour exiger une régularisation générale, et sont sortis au grand jour. En occupant l'église Saint-Bernard, en protestant contre les lois Pasqua-Debré, ils s'attirèrent alors la sympathie d'une partie de la population. Depuis leurs luttes pour des « papiers pour tous » n'ont jamais vraiment cessé.

Ce serait bien sûr notre intérêt, celui de tous les travailleurs, de rompre avec tous les préjugés sur lesquels compte le pouvoir pour nous diviser et de donner ensemble un coup d'arrêt à cette démagogie anti-immigrés du gouvernement. Car la précarité des uns permet toujours d'accroître la pression sur les autres, elle tire partout à la baisse les salaires et favorise la détérioration des conditions de travail.

Il serait illusoire d'attendre après une hypothétique victoire de la gauche en 2007 : en 1997, celle-ci nous avait déjà fait le coup de l'indignation contre l'inhumanité de la droite. Mais arrivée au pouvoir, elle a trahi les espoirs des sans papiers, ne régularisant qu'une partie d'entre eux, et rendant la vie encore plus dure aux autres. Une fois de plus nous ne pouvons compter que sur nos propres luttes ! Et ça commence dès samedi prochain, le 29 avril, avec des manifestations dans toute la France contre la loi Sarkozy.

Bernard RUDELLI

Convergences Révolutionnaires n° 45 (mai-juin 2006)

Bimestriel publié par la Fraction

Numéro spécial sur le mouvement anti-CPE

Dossier : Trois mois sous la pression de la jeunesse : premier recul du gouvernement : le CPE enterré... restent le CNE et la précarité.

Articles : En Belgique aussi : la précarité... et des patrons aidés - USA : des millions de travailleurs immigrés dans la rue - Israël : le triomphe du nationalisme et du racisme anti-arabe ? - Brésil : une tribune du PSTU.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Dassault, vingt ans après

Subventions en Rafale et Mystère des profits

Le vingtième anniversaire de la mort de Marcel Dassault a été célébré le 21 avril par une messe aux Invalides, une parade aérienne de quatre avions Rafale au-dessus de Paris et la présence, « à titre privé », de Chirac.

À cette occasion une partie de la presse, pas seulement celle qui est la propriété du Groupe Dassault, et une partie du monde politique, pas simplement la coterie de Chirac que Dassault patronnait, a reparlé du « génie industriel » de celui-ci. Mais le « génie » en question consistait en une remarquable capacité à profiter de l'argent public et de la puissance de l'État.

Dassault a toujours su obtenir des commandes sur projet de l'État avant de se lancer dans la fabrication des avions commandés, ce qui est une manière très efficace de limiter les risques et de réduire l'incertitude des marchés. Avec l'arrivée au pouvoir de De Gaulle en 1958, il était même parvenu à devenir le seul fournisseur d'avions de combat de l'armée française (plus de concurrence), à se faire subventionner les études pour

ment fourni par les gouvernements, il avait fondé des sociétés très rentables gravitant autour de celles qui venaient d'être nationalisées. La composition du capital des sociétés auxquelles il participait était discutée au gouvernement, sans que jamais ses intérêts soient lésés. De nationalisation en privatisation, de participation de l'État en désengagement de l'État, de fusion en acquisition (organisées par l'État) la fortune privée de Dassault s'est accrue à chaque mutation.

Son dernier coup a été l'avion de combat Rafale. Vingt-six ans après sa mise à l'étude, il n'est toujours pas opérationnel, aucune aviation au monde n'a voulu en commander, malgré les efforts successifs de Mitterrand et de Chirac pour en faire la promotion. Ce dernier a encore essayé d'en vendre quelques-uns à l'Arabie Saoudite le mois dernier, sans succès. Cet avion n'existe qu'à quelques exemplaires, qui sont à l'essai depuis des années dans l'aviation et la marine nationales pour des « derniers réglages ». Eh bien Rafale est quand même une affaire très rentable pour Dassault : l'État a tout



Dassault député, au moment où il a été doyen de l'Assemblée nationale.

les nouveaux modèles (pas d'investissements à risque), à faire faire la publicité de ses matériels par l'armée de l'air, les ambassadeurs et les présidents de la République (baisse des coûts) et, finalement, à faire subventionner ses exportations par l'État (rentabilisation). Ce « génie » des affaires a décidément coûté très cher aux finances publiques.

Dassault avait été nationalisé deux fois, en 1936 et 1981, et, comme il le disait lui-même, il ne s'en portait pas plus mal. À chaque fois l'État lui avait payé ses usines et il était resté à leur tête. De plus, avec l'argent frais obligeam-

subventionné depuis le début, tous ministres de la Défense confondus, ce qui aurait coûté cinquante milliards de francs et, pour finir, en a tout de même commandé trois cents exemplaires à 45 millions d'euros pièce (sans options...).

L'anniversaire de la mort de Dassault aura donc été à l'image de sa vie : une cérémonie publicitaire pour une firme privée, faite dans un bâtiment public, avec du matériel public et sous le patronage amical et « privé » du premier personnage de l'État.

Paul GALOIS

• Plouf

Trois millions à la mer

Dans la nuit du 24 mars, la frégate anti-sous-marin *De Grasse* a perdu un sonar. Cet engin de dix tonnes a été mis à l'eau par trop forte mer et le câble le reliant au navire s'est rompu.

Après le pont trop court du porte-avions *Charles-de-Gaulle* et son hélice qui se détache, après le tour du monde du navire-poubelle *Clémenceau*, voilà donc une nouvelle prouesse de la marine de guerre : le sonar anti-sous-marin, « perle de la technologie que le monde entier nous envie »... d'après les militaires, ne peut pas fonctionner

s'il y a des vagues.

Cet accident, qui reviendrait à trois millions d'euros selon la marine et à 50 millions selon le *Canard Enchaîné* est qualifié de « fortune de mer » par la marine nationale. Il serait plus juste de parler de fortune de Thalès, fabricant du sonar, et des autres marchands de canons à qui l'armée et la marine achètent les yeux fermés et payent rubis sur l'ongle leurs « merveilles technologiques ». Les câbles semblent fragiles, mais les lignes de crédit sont inoxydables.

P.G.

• Feuilles d'impôts pré-remplies

Les revenus des salariés sont bien contrôlés

Les formulaires de déclarations d'impôts commencent à arriver dans les boîtes à lettres. La nouveauté de cette année est qu'ils sont pré-remplis : y figurent, selon les personnes, le montant des salaires, des pensions et retraites, des indemnités journalières versées en cas d'arrêt maladie, des préretraites ou des allocations de chômage.

Cette formule avait déjà été expérimentée dans un département l'an passé. Les erreurs étant de l'ordre de 12 %, le ministère des Finances a décidé de l'étendre à l'ensemble du pays. Elle concernera donc cette année 29 millions de « foyers fiscaux » (sur les 34,5 millions assujettis à l'impôt sur le revenu), c'est-à-dire en fait tous les salariés, car ce sont les patrons ou les organismes sociaux qui communiqueront ces chiffres aux centres des impôts. Les salariés sont aussi les seuls à ne pas pouvoir cacher leurs revenus.

Quand il s'agit de faire rentrer l'argent des travailleurs dans les caisses de l'État, le gouvernement sait employer les grands moyens, en l'occurrence informatiques. Chacun est fiché, encadré.

En revanche, pour empêcher la fraude fiscale ou l'évasion de capitaux, là, il n'en va plus de même, et l'on découvre que l'État devient curieusement impuissant. Quant aux aides versées par l'État aux entreprises sous des prétextes divers, il est impossible d'en savoir le montant exact, tant elles sont nombreuses et peuvent apparaître sous des motifs divers. Ainsi, pour ces sorties d'argent des caisses de l'État vers celles du patronat, tout devient opaque. Il n'existerait aucun moyen de totaliser les sommes versées en cadeaux divers, en tout cas selon le gouvernement, qui se déclare incapable de chiffrer avec exactitude les aides versées aux patrons. De qui se moque-t-on ?

Marianne LAMIRAL

• Rémunérations patronales

La modération salariale, connais pas !

« Petite année pour les salaires des grands patrons », pouvait-on lire dans le journal *Les Echos* du lundi 24 avril. Entre 2004 et 2005, la rémunération totale brute des patrons des entreprises cotées au CAC 40 n'est passée en moyenne « que » de 2,24 à 2,27 millions d'euros, et seuls neuf dirigeants ont perçu une augmentation de salaire supérieure à 20 % !

Cette modération salariale toute relative s'explique en fait par le renouvellement des dirigeants, qui doivent faire leurs preuves auprès des actionnaires avant de bénéficier du super-pactole, et non pas parce qu'ils se sont imposés des sacrifices. Ainsi, le successeur de Lindsay Owens-Jones, qui vient de quitter la direction de L'Oréal, ne débutera pas au salaire annuel de 7,36 millions d'euros (sans parler du million en stock-options) de son prédécesseur...

Pour tenter de justifier leurs salaires mirobolants, ces dirigeants avancent les responsabilités qui sont les leurs : être à la tête d'un grand groupe n'est pas une sinécure, disent-ils en substance ; grâce à eux, des

dizaines de milliers de personnes ont un emploi leur permettant de faire vivre leur famille ! Mais outre que ce n'est pas « grâce » au PDG qu'une entreprise fonctionne, ce qu'ils taisent, c'est que, quand ils ferment des entreprises et jettent à la rue ces mêmes travailleurs, leur rémunération augmente en proportion des bénéfices supplémentaires que perçoivent les actionnaires.

Toujours pour se justifier, ils se réfèrent aussi à la mondialisation de l'économie. Selon eux, il serait impératif que leurs salaires s'alignent sur le modèle américain, là où les patrons sont le mieux payés, afin que les entreprises françaises fassent bonne figure. Ils n'ont pas la même préoccupation pour leurs salariés puisque, toujours en vertu de la mondialisation et de la so-disant « bonne santé » des entreprises, leur rêve serait que les salaires des ouvriers français s'alignent sur ceux de la Chine ou de l'Inde...

Pile je gagne, face tu perds, voici la morale de ces gens-là quand il est question de salaires.

M. L.

• La Défense

Pour quelques dizaines de milliers de mètres carrés de plus...

Aux termes d'une enquête ouverte depuis le printemps 2004, d'importantes infractions au Code de l'urbanisme ont été constatées dans le périmètre de La Défense, l'immense quartier d'affaires construit à l'ouest de Paris. D'énormes discordances existent entre les surfaces déclarées sur les permis de construire de certains buildings et les surfaces effectivement construites durant la période 1996-2000.

Ainsi, sur trois immeubles contrôlés, la Direction de l'Équipement des Hauts-de-Seine a évalué à près de 8 000 m² les surfaces illicites, soit 7 % de la surface totale qui avait été autorisée. Sur un autre building, le Balzac, le dépassement avoisinerait 20 000 m² ! Un architecte parle même d'au moins 100 000 m² frauduleux pour l'ensemble de La Défense,

ce qui au prix du mètre carré de bureaux représente une escroquerie colossale.

Pour l'instant, cette affaire met en cause Christian Pellerin, l'un des principaux promoteurs de La Défense – et propriétaire à titre personnel de certaines de ses tours – ainsi que des dirigeants de l'ex-Compagnie générale des Eaux (CGE, devenue depuis Vivendi, puis Veolia). Le premier était le consultant de la seconde, après avoir présidé sa filiale immobilière, la SARI. Le contrat signé entre l'ex-CGE et la société de Christian Pellerin fixait parmi ses missions « l'optimisation des surfaces » et « l'optimisation des rendements de plans ». Autrement dit, les tours construites pour le compte de la CGE devaient rapporter le plus possible de loyers. Quant aux

méthodes que Pellerin mettrait en œuvre pour atteindre ces objectifs, elles ne pouvaient guère faire de doute, cet individu ayant déjà été mis en cause dans plusieurs affaires d'escroquerie, de corruption, de faux et usage de faux dans les années 1990. Il avait même été condamné à un an de prison pour d'énormes dépassements du permis de construire de sa villa dans le site protégé de la pointe du Cap d'Antibes.

Pour le commun des mortels, un tel passé lui vaudrait d'être mis à l'écart, mais dans « le monde des affaires », il est plutôt synonyme d'une précieuse qualité : celle de gens prêts à tout pour faire du fric... et en faire gagner beaucoup plus encore à leurs bailleurs de fonds.

Roger MEYNIER

• C'est le printemps

Laurence Parisot parle d'amour (des profits)

Laurence Parisot, la présidente du Medef, avait déclaré que « le travail, comme l'amour, est précaire ». Interrogée par le journal *La Croix* du mardi 25 avril, elle enfonce le clou : « il est très difficile, voire très douloureux, de se séparer, pour l'employeur et le salarié. Ne devrait-on pas inventer un mode de séparation par consentement mutuel, comme pour le divorce depuis 1975 ? »

Tout cela est dit dans un style nettement plus fleur bleue que celui qu'affectionnait Sellière. Mais le fond est le même : les patrons veulent le droit de licencier sans entrave d'aucune sorte et celui de ne laisser aux salariés que leurs yeux pour



pleurer.

Car, quelle que soit la « douleur » qu'éprouve un patron lorsqu'il divorce d'avec un travailleur, ce « mariage » qu'est le contrat de travail selon Laurence Parisot n'est jamais con-

clu sous le régime de la communauté de biens.

Autrement dit c'est le patron qui garde tout... et elle voudrait qu'il y ait « consentement mutuel » ?

P. G.

• Fusion de sociétés d'autoroutes

L'octroi informatisé

La plus grande société d'autoroutes privées du monde vient de se constituer par la fusion de deux sociétés européennes. Elle contrôlera plus de 7 000 kilomètres d'autoroutes payantes.

C'est une activité très rentable. Les autoroutes ayant été construites par les États, les capitalistes n'achètent lors des privatisations que le droit de faire payer les automobilistes. En échange de quoi ils promettent de maintenir la route en état. On peut parier que si les routes se dégradent trop, ou lorsqu'elles se dégraderont, ces

sociétés obtiendront des subventions parce qu'elles feront œuvre d'intérêt public en les remettant en état...

La société italienne Autostrade a fait l'an passé 800 millions de bénéfices pour 2,5 milliards de chiffre d'affaires (32 %) et l'espagnole Albertis a fait 515 millions de bénéfices pour un chiffre d'affaire de 1,9 milliard (27 %). Ce sont ces deux sociétés qui fusionnent pour acquérir le poids financier qui leur permettra d'acheter encore d'autres tronçons d'autoroutes, en particulier ceux qui vont être privatisés en France.

Cette multiplication des péages privés sur les routes rappelle les barrières d'octroi du Moyen Âge, lorsque chaque ville ou chaque noble faisait payer un impôt au voyageur qui traversait ses terres. Elle fait revivre aussi le temps où les charges étaient à vendre. Ainsi celle de fermier général : on achetait le droit de collecter les impôts et d'en garder une part.

Les autoroutes privées, c'est la vénalité des charges, l'informatique en plus. Et à l'échelle d'un continent s'il vous plaît.

Paul GALOIS

• Allemagne

La grève de la métallurgie n'a pas eu lieu

C'est finalement sans engager la grève qu'elle menaçait de déclencher depuis des semaines, que l'IG Metall, la Fédération syndicale de la métallurgie, a conclu un accord salarial, samedi 22 avril, avec l'organisation patronale Gesamtmetall.

Alors que l'accord précédent avait expiré fin février, le syndicat réclamait une augmentation de 5 %. C'était déjà un montant inférieur à ce qui avait été mis en avant dans bien des réunions syndicales d'entreprise. De son côté, le patronat ne proposait que 1,2 % de hausse, soit un chiffre qui se situait au-dessous du taux officiel de l'inflation qui, comme en France, ne reflète pas vraiment la hausse des prix. Il a fallu dix semaines de négociations et une dernière discussion marathon de 18 heures pour que les dirigeants syndicaux signent un compromis qu'ils qualifient d'acceptable... et qui leur a surtout permis de ne pas déclencher une grève qu'ils tenaient manifestement à éviter.

« L'accord-pilote » concerne les 700 000 salariés des industries métallurgiques et électriques de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Il sera étendu, comme c'est la tradition, aux autres secteurs tarifaires. Au total il concerne 3,4 millions de salariés. Il comporte une hausse de salaire de 3 % au 1^{er} juin 2006. Et une prime de 310 euros devrait être versée pendant les mois de mars, d'avril et de mai. Mais ce versement pourra

être supprimé en fonction d'accords locaux. Ce qui ne garantit en réalité aux salariés qu'une hausse de 2,3 % pour 13 mois. Le pouvoir d'achat moyen des salariés ne sera donc même pas préservé, d'autant qu'une augmentation de la TVA de 3 % doit intervenir le premier janvier 2007. Et d'autres taxes doivent aussi augmenter.

Malgré les déclarations sur les difficultés des entreprises face à la concurrence et les salaires trop élevés en Allemagne, le patronat s'est réjoui de cet accord. Martin Kannegiesser, le dirigeant de Gesamtmetall a ainsi pu déclarer que les entreprises de sa branche étaient « en moyenne dans une très robuste situation ». C'est un euphémisme. Au cours des trois dernières années, les profits des quarante plus grandes entreprises de la métallurgie ont pratiquement doublé. Et selon un rapport récent publié par l'IG Metall, la part des salaires dans la métallurgie est passé de 25,2 % du chiffre d'affaires en 1991 à 17,6 % en 2005. Témoignent également de cette bonne santé des entreprises les chiffres publiés le 25 avril par l'institut Ifo : le baromètre de la confiance des patrons allemands s'est établi ce mois-ci à son plus haut niveau depuis quinze ans. Il équivaut à celui de la période d'euphorie, pour le patronat, qui a suivi la chute du Mur de Berlin et la disparition de l'Allemagne de l'Est.

Dans ces conditions, il est évident qu'il était possible d'obtenir bien plus... que ce que le patronat



Des ouvriers de Volkswagen en grève le 30 mars 2006.

a cédé sans combat. L'IG Metall prétend regrouper une force considérable : 2,4 millions de membres sur 3,4 millions de salariés du secteur. Mais que fait-elle de cette force ?

D'ailleurs de nombreux travailleurs qui ont participé, depuis un mois, aux débrayages d'avertissement organisés par le syndicat (l'IG Metall indique que plus de 700 000 salariés ont participé à ces actions ponctuelles) s'étaient déclarés prêts à la grève. Mais ce que veulent les travailleurs n'est visiblement pas le souci des dirigeants d'IG Metall.

Henri MARNIER

L'insolence sans borne de Volkswagen

Bien que Volkswagen ait augmenté ses profits de 61 % à 1,1 milliard d'euros en 2005, la direction veut dans les deux prochaines années supprimer un minimum de 20 000 postes. Pour les autres, le temps de travail doit être allongé, de 28,8 heures (selon un accord de 2 000) à 35 heures, pour le même salaire.

Déjà fin 2004, les travail-

leurs de Volkswagen avaient accepté des concessions salariales, du travail non payé et un compte épargne-temps jusqu'à 400 heures. Pour cela la direction syndicale leur avait promis la garantie de leurs postes de travail jusqu'en 2011. On voit la valeur de cette promesse. Le renoncement a seulement permis d'augmenter les profits et l'avidité des actionnaires.

• Belgique

La division poursuit son chemin

Les 20 et 21 avril a eu lieu un congrès extraordinaire de la CMB, la Centrale de l'industrie du Métal de Belgique, une des plus grosses branches de la confédération FGFB. À la demande surtout des dirigeants wallons, 86 % des 400 délégués ont décidé de se scinder en trois « ailes », flamande, wallonne et bruxelloise.

Le prétexte de ce divorce est l'appartenance du président de la centrale, Herwig Jorissen, à une organisation d'extrême droite flamande... quand il avait 17 ans, alors que sa famille d'agriculteurs était très proche d'un des fondateurs de la Volksunie, un parti nationaliste flamand qui composait avec l'extrême droite.

Cela pourrait n'être qu'une erreur de jeunesse facilement

explicable et ce serait plutôt son mérite de ne pas y être resté quand il est devenu ouvrier en Wallonie. En revanche, les dirigeants wallons se gardent bien de reprocher à Jorissen son rôle lors de la fermeture de Renault Vilvorde, alors qu'on a eu la preuve peu après qu'il s'était engagé, auprès des dirigeants politiques et patronaux belges, à tout faire pour éviter que la lutte des ouvriers de Renault contre la fermeture de leur entreprise ne fasse tache d'huile en Belgique. Sans doute parce que cela ne les choque pas et qu'ils en auraient fait autant ! La CMB organisa bien des délégations massives d'ouvriers de Renault Vilvorde, jusqu'à pénétrer dans les ateliers d'usines Renault en France, notamment à Douai, avec d'ailleurs un bon accueil. Mais elle se garda bien de s'adresser de la

même façon aux travailleurs de Belgique, pourtant eux aussi sensibles aux menaces de fermetures d'entreprises

Aujourd'hui, les dirigeants syndicaux font une nouvelle fois la démonstration de leur irresponsabilité et montrent à quel point les intérêts des travailleurs comptent peu pour eux. À l'heure des fusions mondiales des entreprises, des attaques contre les travailleurs orchestrées à l'échelle de l'Europe, de la mise en concurrence des salariés d'Europe et d'Asie, ces bureaucrates ne trouvent rien de mieux que d'imiter les politiciens belges les plus séparatistes et de diviser leur syndicat selon les mêmes clivages régionaux et linguistiques. L'organisation du grand patronat belge, elle, n'a pas suivi cette voie, parle d'une même voix et avance avec une belle unité

quand il s'agit d'imposer aux travailleurs les intérêts de la bourgeoisie.

De nombreux militants de base ressentent cette division comme un coup de poignard dans le dos, surtout à Bruxelles où la division et les difficultés militantes vont s'aggraver, dans la mesure où de nombreuses entreprises, notamment Volkswagen, la plus grosse d'entre elles, emploient des travailleurs des deux langues, néerlandaise et française.

Et pour beaucoup, la scission de la CMB pourrait être le prélude d'une scission générale de la FGFB et, à terme, de la Sécurité sociale, une des dernières structures communes entre les deux parties du pays.

Claude THIÉRAM

• Chirac en Égypte

« Dialogue

Les 19 et 20 avril, Chirac et Madame, entourés d'un contingent de plusieurs dizaines de chefs d'entreprise, ont été reçus en Égypte par le président Moubarak, réélu depuis l'automne 2005.

L'inauguration de l'Université française, construite au milieu des villas cossues de la ville nouvelle de Chorouk, proche du Caire, constituait l'un des moments de la visite officielle, ainsi que celle du musée Imhotep près des pyramides de Saqqara, confiée à l'épouse du président français. Mais les choses sérieuses concerneraient la construction de la troisième ligne de métro du Caire ainsi que d'autres enjeux économiques, avec l'ouverture du conseil présidentiel franco-égyptien des

• Il y a 90 ans, le 24 avril 1916

L'insurrection de Pâques des révolutionnaires irlandais

Le 24 avril 1916, le lundi de Pâques, alors que depuis près de deux ans l'Europe était plongée dans une guerre cruelle et fratricide, une poignée de travailleurs révolutionnaires et de combattants nationalistes unis se soulevaient dans la capitale irlandaise, occupant quelques bâtiments publics dont la Poste centrale d'où les chefs des insurgés allaient proclamer une République d'Irlande indépendante de la couronne britannique. Les insurgés tinrent tête toute une semaine à l'armée et à la marine britanniques.

S'ils restèrent isolés et ne purent entraîner à leur suite les masses ouvrières et paysannes opprimées d'Irlande, s'ils furent écrasés sous les bombes et les obus d'une des plus fortes armées impérialistes, les insurgés de Pâques 1916 n'en annonçaient pas moins la fin prochaine de la domination séculaire de la Grande-Bretagne sur l'Irlande et l'indépendance de la majeure partie du territoire de l'île. Ils ouvraient la première brèche dans l'Empire britannique.

L'Irlande une colonie anglaise

La conquête de l'Irlande par l'Angleterre ne s'acheva qu'au 17ème siècle. Elle consacra l'expropriation brutale des pay-

sans irlandais au profit de grands propriétaires anglais.

Saignée par des fermages exorbitants, la population pauvre des campagnes irlandaises connut les famines à répétition.

Une des plus importantes, celle de 1847, fit au moins un million de morts et contraignit un million et demi d'Irlandais à l'émigration. Elle provoqua aussi un exode vers les villes qui virent leur population plus que doubler en une quarantaine d'années. Une classe ouvrière moderne se forma.

La classe ouvrière entre en lutte

En 1907, une grève victorieuse de trois mois des dockers de Belfast permit un important développement du syndicat des travailleurs des transports, qui allait jouer un rôle décisif dans les luttes ouvrières des années suivantes, dans toute l'Irlande.

En 1913, pour s'opposer à l'agitation grandissante des travailleurs de Dublin qui entendaient imposer la reconnaissance de leur syndicat, les patrons locaux décidèrent de fermer les entreprises de la ville. Ce lock-out dura six mois. Maintes fois les travailleurs s'opposèrent physiquement à la police et aux nervis patronaux. C'est au cours de ces combats que se formaient, à l'initiative de militants syndicalistes et socialistes, une organisation d'auto-

défense ouvrière, l'Irish Citizen Army.

Les travailleurs furent vaincus mais ils gardèrent leurs organisations. Leurs dirigeants, comme le socialiste James Connolly, devinrent des leaders réputés et respectés. La classe ouvrière irlandaise apparut comme l'aile la plus déterminée du nationalisme irlandais, prête à se battre non seulement contre l'opresseur britannique mais aussi contre l'oppression du capital, britannique et irlandais.

La guerre mondiale : une occasion pour les travailleurs

À l'éclatement de la Première Guerre mondiale, James Connolly et le Parti Républicain Socialiste Irlandais furent de la minorité qui, au sein de la Deuxième Internationale, restèrent fermement attachés à l'internationalisme. Pour Connolly, de même que « *le socialiste d'un autre pays est mon concitoyen* », guerre ou pas, le capitaliste de son pays demeurerait « *l'ennemi naturel* ». Il défendit la nécessité d'un soulèvement populaire pour mettre fin à la guerre « *qui ne cessera de brûler tant que le dernier trône et les derniers titres et obligations capitalistes n'auront pas brûlé* » et de profiter du fait que l'opresseur britannique était occupé en Europe.

Par crainte des réactions populaires, le gouvernement

britannique avait renoncé à soumettre les jeunes irlandais à la conscription militaire obligatoire. La rumeur selon laquelle le gouvernement pourrait revenir sur cette décision sembla réunir aux yeux de Connolly, et des jeunes militants nationalistes radicaux avec lesquels il s'était associé, les conditions favorables à une action révolutionnaire.

La milice nationaliste irlandaise des Irish Volunteers devait profiter des fêtes de Pâques pour effectuer des manœuvres d'entraînement. C'est en pensant ainsi forcer la main aux dirigeants nationalistes que les jeunes nationalistes qui y participaient décidèrent d'appeler à l'insurrection à cette occasion.

Avertis, les dirigeants annulèrent la plupart des manœuvres, isolant ainsi les nationalistes radicaux et les socialistes de Connolly organisés autour de l'Irish Citizen Army. Écrasés sous les yeux d'une population impuissante, les insurgés durent se rendre. Les principaux dirigeants, dont Connolly, furent fusillés.

Mais loin de marquer la fin du combat, cette répression fut en fait le début d'une lutte acharnée qui, à l'issue d'une guerre civile qui dura près de cinq ans, devait contraindre la Grande-Bretagne à accepter l'indépendance irlandaise, à l'exception des comtés à majorité protestante du nord-est qui

formèrent l'Ulster.

Pour beaucoup l'insurrection de Dublin apparaît comme un coup de force d'un autre âge, romantique et inutile, dans une Irlande encore arriérée. Pour les nationalistes irlandais d'aujourd'hui c'est un drapeau, mais dont ils ignorent le sens et falsifient l'histoire. Aux premiers, Trotsky répondait : « *L'arrivée du prolétariat irlandais sur la scène de l'histoire ne fait que commencer. Il a déjà injecté dans ce soulèvement – sous un drapeau archaïque – son sentiment de classe contre le militarisme et l'impérialisme.* ». Connolly a répondu par avance aux seconds en demandant : « *Lorsque l'Irlande sera libre, dit le nationaliste qui ne veut pas entendre parler de socialisme, nous protégerons toutes les classes et si vous ne payez pas votre loyer, vous serez expulsé tout comme aujourd'hui. Mais ceux qui vous expulseront porteront des uniformes verts (...) et le mandat qui vous jettera à la rue sera frappé aux armes de la République d'Irlande. Alors cela vaut-il la peine de se battre pour ça ?* ».

Le seul tort de ces Irlandais, comme l'a dit Lénine, fut de s'être « *insurgés dans un moment inopportun, alors que l'insurrection du prolétariat européen n'était pas encore mûre* ». Mais en levant le drapeau de la rébellion, c'est cette insurrection qu'ils anticipaient.

Alain VALLER

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n° 96 (Avril 2006)

● France

CPE : l'épreuve de force continue
Il faut la gagner !

● Irak

Trois ans d'occupation impérialiste : le bilan catastrophique d'une politique criminelle

● Venezuela

Chávez, « allié » des classes pauvres ou rempart des possédants ?

● Grande-Bretagne

Réforme de la protection sociale : une attaque contre tous les travailleurs

● Russie

Derrière la gloire éphémère des « oligarques »

● Tribune

CPE : faire regretter son obstination à Villepin
Prix : 1,5 euro - envoi contre quatre timbres à 0,53 euro euros

Viviane LAFONT

des cultures » et déluge d'hypocrisie

affaires destiné à « renforcer la coopération » et à « stimuler les investissements », comme on dit en langage diplomatique.

Le président français, dont la popularité n'est pas au plus haut dans son propre pays, a pu s'offrir en Egypte le luxe facile de discours prônant le « dialogue des cultures », le combat contre « l'obscurantisme » et les « crispations identitaires », et d'appeler à la démocratie qui « doit venir de l'intérieur, se décliner dans des contextes nationaux et s'introduire au rythme de chacun ».

Les Égyptiens, qui subissent depuis 1981 la dictature d'Hosni Moubarak, apprécieront certainement cette « déclinaison » de la démocratie « dans le contexte national ». Loin de représenter une critique du régime égyptien,

dont le président est selon Chirac « *un homme écouté et respecté dans le monde arabe* », il s'agissait encore une fois de présenter l'État français comme critique par rapport à la politique américaine au Moyen-Orient.

Mais la déclaration clé de Chirac pendant son séjour au Caire a porté sur l'aide financière aux Palestiniens. Alors que l'Union européenne a décidé, début avril, d'interrompre son aide directe au gouvernement palestinien, le président français s'est démarqué en paroles. Et de déclarer d'une part « *qu'il serait à la fois injuste et politiquement maladroit de faire payer à la population palestinienne le prix* » de l'arrêt de l'aide, d'autre part « *qu'il y a probablement des modalités à mettre en œuvre* »

afin que cette aide puisse être poursuivie sans toutefois bénéficier au Hamas, que Chirac refuse de considérer comme un « *interlocuteur valable* ».

La décision de l'Union européenne de couper les subventions à la Palestine est une ignominie. Il est odieux de vouloir ainsi couper les vivres à tout un peuple, déjà dans une situation de détresse extrême, pour le punir d'avoir voté Hamas aux dernières élections. Mais face à cette décision, les paroles coûtent d'autant moins cher à Chirac que cette décision ne dépend pas de lui.

En fait, Chirac s'est livré là à l'habituel petit jeu des dirigeants français vis-à-vis du monde arabe ; par quelques déclarations, ceux-ci laissent entendre qu'ils ne sont pas d'accord avec la poli-

tique de force des États-Unis et qu'ils ont une meilleure compréhension des problèmes de la région. Mais ils ne se désolidarisent pas en fait de leurs alliés. Ils se gardent même de critiquer de front la politique d'Israël. Comme tous les gouvernants occidentaux, les dirigeants français font comme si la prolongation de la crise au Proche-Orient était de la responsabilité des Palestiniens, de leur refus de dialoguer avec Israël, alors que celui-ci ne « dialogue » qu'en termes d'actions militaires et de construction d'un « Mur de la honte ».

Mais dans ces exercices d'hypocrisie, les dirigeants français, et Chirac en particulier, sont passés maîtres.

• Hausse du prix du pétrole

Le feu à la pompe

Les hausses des carburants continuent de plus belle. Les cours du brut grimperaient car les marchés pétroliers seraient inquiets des tensions entre les États-Unis et le gouvernement iranien, qui pourrait freiner ses exportations de pétrole et gêner son transport à travers le golfe Persique. Mais il y a toujours de mauvaises raisons pour que les prix s'envolent périodiquement et celle-là n'est pas meilleure que les autres.

Reste que pour tenter de limiter la hausse à la pompe, Thierry Breton a proposé il y a quelques jours non pas de réduire les taxes de l'État sur le carburant (TVA et TIPP qui représentent les trois quarts du prix payé par les consommateurs), mais de « réunir (...) les opérateurs pétroliers à Bercy pour veiller à ce que la répercussion (de la hausse) se fasse de façon lissée ». Lors de la précédente flambée, à la fin de l'année der-



nière, Total s'était, paraît-il, engagé à procéder ainsi au cours d'une entrevue avec le ministre des Finances, sans que cela soit suivi d'effet.

Par la voix de Jean-Louis Schilansky, délégué général de l'Union française des industries pétrolières, les trusts pétroliers viennent de décliner cette nouvelle invitation, précisant que de toute façon, de leur côté, il n'existait « aucune marge de manœuvre pour amortir à la pompe l'augmentation du prix du pétrole constatée sur les marchés ». Les consommateurs doivent donc s'attendre à de nouvelles hausses dans les semaines

à venir, a-t-il ajouté.

Pendant que le ministre cause et fait semblant de défendre les consommateurs, les trusts pétroliers, grands bénéficiaires de la spéculation sur les carburants, accumulent les milliards et l'État profite de l'aubaine en maintenant ses taxes exorbitantes.

Pour les consommateurs, c'est la totale !.

Bertrand GORDES

• Budget des hôpitaux :

Les malades passent toujours après les patrons

L'hôpital public est malade d'un manque de moyens financiers de plus en plus criant. En 2004, les dépenses non réglées en fin d'année, et qu'il a fallu reporter sur l'année suivante, se chiffraient à 500 millions d'euros. En 2005, elles ont atteint un montant d'un milliard d'euros et en 2006, à en croire Claude Évin, président de la FHF, Fédération hospitalière de France et ancien ministre socialiste de la Santé, il manquera 1,5 milliard d'euros aux établissements pour assurer l'ensemble de leurs missions.

Derrière ces chiffres et ces milliards d'euros, il y a une réalité quotidienne bien sombre, pour le personnel comme pour les malades. Tous les travailleurs hospitaliers, médecins,

infirmiers ou autres, savent que le manque de personnel est criant et que les créations de postes sont notoirement insuffisantes quand, pire, ce ne sont pas des réductions nettes d'effectifs. Faute de personnel, bien des hôpitaux ferment des lits, en particulier à l'approche des congés d'été et c'est bien sûr l'accueil des malades qui se dégrade. Pour tous ceux qui ont eu à fréquenter un hôpital, pour eux-mêmes ou pour un de leurs proches, la dégradation de l'hôpital public n'est pas un mot creux.

Xavier Bertrand, l'actuel ministre de la Santé, se défend en expliquant que la Sécurité sociale a prévu une augmentation de 3,44 % du budget des hôpitaux, ce qui correspond à

une rallonge de deux milliards d'euros. Évin lui rétorque qu'il faudrait une hausse de 4,32 %. Entre ministres, on parle chiffres et pourcentages, mais aucun d'eux ne pose le problème autrement qu'en gestionnaire, comme si la santé publique était un secteur économique comme un autre.

Depuis des années, Évin comme Bertrand ont mené la même politique, qui fait que le budget de l'État ne sert pas à financer ce secteur vital et qui consiste à prendre dans les caisses de la Sécurité sociale pour financer l'hôpital public, car – on l'oublie parfois – celui-ci, comme d'ailleurs les cliniques privées, est financé pratiquement à 100 % par la Sécurité sociale et les malades eux-

mêmes. Et, pour faire face à l'augmentation des dépenses de santé et des budgets hospitaliers, de droite comme de gauche, les ministres de la Santé ont toujours présenté la note aux salariés, en augmentant leurs cotisations sociales, en instaurant le forfait hospitalier et aujourd'hui le racket d'un euro par consultation.

Le budget de la Sécurité sociale, qui est pris directement et indirectement sur la paye des salariés, est de plus en plus une réserve dans laquelle les gouvernements piochent pour distribuer au patronat, aides, subventions et baisses de cotisations sociales, que l'État se garde de rembourser en totalité. Et c'est

pour combler ce déficit dont ils sont responsables que les gouvernements réduisent toujours plus les budgets des hôpitaux, comme des remboursements des soins pour les assurés sociaux.

Car, pour limiter les dépenses, ils ont toujours refusé de s'en prendre aux énormes profits de l'industrie pharmaceutique et des fabricants de matériel. Pour le patronat, l'État n'est jamais assez généreux, mais pour la Santé ce n'est jamais à lui de payer. Voilà leur « logique » et leurs priorités, et ce ne sont pas celles de la santé publique.

Cédric DUVAL

• Suppression de blocs opératoires ?

Avant tout, suppression de crédits

Le conseil de la chirurgie préconise de fermer au total dans le pays 113 blocs opératoires d'hôpitaux publics qui effectuent moins de 2 000 actes chirurgicaux par an. Le rapport donne comme argument que ces services « ne répondent pas aux critères de sécurité, de qualité et de continuité des soins. »

Le ministre de la Santé a dit qu'il ne prendrait de décision qu'après enquête. Après le recul sur le CPE, l'heure n'est plus aux mesures brusquées. Mais on ne peut qu'être inquiet car si effectivement le petit nombre d'actes pratiqués dans un bloc opératoire peut poser des problèmes de qualification, le gouvernement est passé maître dans l'art de donner des justifications plausibles à des mesures qui relèvent surtout de la volonté de faire des économies au détriment de la qualité des soins.

En Chirurgie, la durée moyenne des hospitalisations a été, par exemple, considérablement raccourcie. Cela tient en partie à des progrès techniques. Mais dans combien de cas fait-on sortir prématurément des opérés parce qu'il faut, à tout prix, libérer un lit, parce qu'on en a trop supprimé, sans même se préoccuper de la manière dont ils pourront vivre et finir d'être soignés à domicile ?

Les petites maternités de proximité sont peut-être moins performantes que celles des grands centres hospitaliers. Mais le transport en ambulance sur des routes enneigées ne pose-t-il pas de problèmes ? Et hospitaliser des futures mères ou des malades loin de chez eux, c'est-à-dire loin de leurs familles et amis, est-ce une « solution idéale » ?

En fait derrière toutes ces évolutions qu'on nous présente

comme dues au souci de l'intérêt des malades, il y a une politique dont la principale motivation est la recherche d'économies.

L'hôpital est d'abord malade des économies qu'on fait sur son dos : par manque de personnel, des établissements ferment des lits et repoussent les hospitalisations ou les interventions moins urgentes. Même les responsables hospitaliers, qui croyaient que leurs établissements « dynamiques », pratiquant beaucoup d'actes hospitaliers, verraient leur budget augmenter, doivent déchanter : la Fédération hospitalière de France estime qu'il manque 1,5 milliard d'euros aux hôpitaux publics pour 2006.

Subventionner le profit patronal ou faire de la santé une vraie priorité, décidément il faut choisir.

Sylvie MARECHAL



Les brochures du Cercle Léon Trotsky

L'Inde

De l'exploitation capitaliste au développement dans l'inégalité
N° 102 - exposé du cercle Léon Trotsky du 10 mars 2006

La Chine

Nouvelle superpuissance économique, ou développement du sous-développement ?
N° 101 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 27 janvier 2006

États-Unis

La société capitaliste la plus puissante à la lumière de la catastrophe de la Nouvelle-Orléans
N° 100 - Exposé du Cercle Léon Trotsky du 5 octobre 2005

Prix : 2 euros. Envoi contre cinq timbres à 0,53 euro par brochure

• Congrès de la CGT

Des objectifs bien vagues

Bernard Thibault, le secrétaire général de la CGT, a ouvert lundi 24 avril le 48^e congrès de la CGT par un discours programme censé fixer les orientations de la confédération pour les trois ans à venir. La presse a souligné à cette occasion le ton « offensif » de Thibault qui a déclaré : « Nous venons de faire la peau au CPE, nous devons obtenir celle du contrat nouvelle embauche ». Mais en fait, en dehors de cette belle sortie, les militants qui en auraient attendu une véritable réponse aux problèmes rencontrés par la classe ouvrière seront restés sur leur faim.

Après le succès de la lutte contre le CPE, Bernard Thibault a posé comme objectif le CNE, proposant « que dans les tout prochains jours, tous les syndicats se concertent avec, pour cible, le contrat nouvelle embauche »

Mais, comme lui-même l'a souligné, il s'agissait à ce congrès de définir comment la confédération pouvait répondre à la situation de plus en plus grave subie par l'ensemble des salariés et retraités.

Or le secrétaire général de la CGT s'est d'abord lancé dans un très long développement en forme de conseil aux entreprises : « Les entreprises... doivent renforcer leur capacité d'innovation et la qualité de leurs emplois ». « Il faut raisonner en terme de filières, identifier les cohérences, repérer ce qui freine le développement... orienter l'effort

de recherche et de développement, évaluer l'opportunité des innovations ». Est-ce que cela veut dire que les militants CGT doivent se faire les conseillers des patrons sur la façon de gérer leurs affaires ? Et comment pourrait-il y avoir sur ce plan un quelconque terrain de convergence entre salariés et patronat ?

En revanche, le programme revendicatif s'est retrouvé, dans le discours de Thibault, réduit à la portion congrue, celui-ci parlant de « trois revendications (...) au centre des préoccupations des salariés... je veux parler du pouvoir d'achat, de la protection sociale et de l'emploi ». Mais c'était pour indiquer, comme seul moyen de faire avancer la revendication salariale, les « négociations obligatoires » des salaires dont il faudrait faire « un enjeu de mobilisation ».

Sur le sujet de la protection sociale, Thibault est resté tout

aussi vague, déclarant que « ce qui est à l'ordre du jour ce n'est pas d'en limiter le champ pour laisser place aux intérêts privés, mais de l'améliorer pour mieux répondre à la croissance et à la diversification des besoins de protection ».

Restaient les objectifs concernant l'emploi, alors que celui-ci est quand même au cœur des angoisses de millions de travailleurs et de tous les militants des entreprises du privé et que Bernard Thibault a annoncé solennellement vouloir en faire la priorité de la CGT. Sur ce sujet déterminant, il a résumé l'action du syndicat en évoquant les rappels d'allocations chômage faits en 2004 aux « privés d'emploi » : « Plus d'un million de « recalculés » ont bénéficié, par notre action, d'une réparation financière de leurs droits. Cela n'enlève rien à l'urgence de réformer en profondeur le système d'assurance chômage afin que celui-ci soit réellement solidaire » a-t-il dit.

Mais que faudrait-il dire et proposer aux travailleurs pour s'opposer aux multiples plans de licenciements en cours ou à venir, et d'abord dans les entreprises les plus riches du pays,

Total, Arcelor, Alcatel, PSA Peugeot-Citroën, etc. ? Le secrétaire général de la CGT n'a-t-il donc rien à proposer pour rassembler les travailleurs dans le combat pour enrayer la machine à licencier ?

Pourtant, le mouvement contre le CPE l'a montré, c'est bien par la lutte, par les grèves et les manifestations dans la rue que l'on a pu faire reculer le gouvernement. C'est par la même voie que l'on peut les faire reculer, lui et le patronat, sur les salaires, sur les licenciements, sur la protection sociale et les retraites, dans tous les domaines où, depuis des années, les travailleurs subissent attaque sur attaque. Cette lutte n'est certes pas facile, mais il serait plus qu'urgent de s'y préparer sérieusement.

Visiblement, malgré ce qu'il dit, Bernard Thibault n'a pas fait sienne la leçon de ces dernières semaines. Il reste à espérer que nombre de militants et de travailleurs conscients, membres ou non de la CGT, eux, l'aient bien assimilée.

Paul SOREL

• 10^e anniversaire de la lutte des travailleurs de Chausson-Creil

Solidarité ouvrière toujours vivante

Vendredi 21 avril, 130 personnes se sont rassemblées à la Bourse du travail de Creil pour le dixième anniversaire de la fin de la lutte des travailleurs de l'usine Chausson de la ville. Pour la quasi-totalité, il s'agissait d'anciens salariés de l'usine qui avaient participé à ce combat de plus de trois ans, mené entre novembre 1992 et le printemps 1996 contre les licenciements programmés par Peugeot et Renault, appuyés par les différents gouvernements de gauche puis de droite.

Un film vidéo retraçant une partie du conflit fut présenté à cette occasion, avant le pot de l'amitié et de nombreuses discussions. L'initiative, loin d'être artificielle, correspondait à un sentiment de solidarité ouvrière et militante qui s'est perpétué entre les anciens salariés soudés par cette longue lutte qui a abouti, si ce n'est à faire capituler patrons et gouvernements, du moins à remplir l'objectif visé par les travailleurs en lutte : « Aucun salarié de Chausson à l'ANPE ». D'ailleurs le respect pour ceux qui ont mené ce combat est aussi resté vivant,

encore aujourd'hui, parmi toute une partie des travailleurs du département de l'Oise et de Picardie.

Il y a un an encore, les 14 derniers ex-salariés de Chausson-Creil, concernés par les accords conclus en octobre 1995, furent menacés d'être jetés à la rue par Renault, qui voulait les licencier au lieu de leur offrir une préretraite promise. Ce sont alors plus de 120 de leurs ex-camarades qui répondirent présents pour venir

soutenir leurs anciens camarades dans diverses manifestations. Les pouvoirs publics et la direction centrale de Renault durent reculer et respecter les engagements qu'ils avaient tendance à oublier.

Mais ce sentiment de solidarité toujours vivant parmi des centaines de travailleurs reflète aussi les conditions mêmes de la lutte qui fut menée, même si celle-ci n'a pu empêcher la fermeture de l'usine. Ce fut une lutte profondément démocra-

tique où l'usine fut transformée en forum permanent pendant des années, où les travailleurs purent prendre toutes leurs décisions en assemblée, où ils restèrent jusqu'au bout maîtres de leur combat et de leurs revendications.

Il ne s'agissait donc pas de nostalgie du passé mais bien d'affirmer pour le présent et l'avenir la force des travailleurs en lutte et de la solidarité ouvrière.

Correspondant LO



Lors de la grève.

Violences policières en série

La Commission Nationale de Déontologie pour la Sécurité, créée en 2000, fait état dans son rapport annuel d'une augmentation continue des affaires dont elle est saisie, concernant le comportement de policiers. Elle signale qu'« un nombre accru de dossiers révèle de la part des services de police, particulièrement des officiers de police judiciaire, une méconnaissance des textes légaux de la procédure pénale relatifs au placement en garde à vue et à sa notification ». Le président de la Commission, Pierre Truche, affirme, dans une interview au Monde : « On continue d'abuser du menottage et à faire des fouilles avec déshabillage complet des personnes. Ce qui est humiliant et mal ressenti. On a aussi constaté des détentions sans notification de garde à vue et des procès verbaux falsifiés. »

Le rapport de la CNDS cite le cas de jeunes de 15 et 16 ans, arrêtés et placés en garde à vue, pour de simples carreaux cassés, ou encore celui de ce jeune de 15 ans de Marseille qui avait fait un doigt d'honneur à Chirac en visite dans la ville : « Ceinturé, plaqué contre un mur, il a été menotté et conduit à pied au commissariat. Il se plaint d'avoir été giflé et insulté par des propos racistes ». Ses parents n'ont pas même été prévenus de son arrestation.

La commission a été ainsi saisie de 121 cas en 2005. Voilà qui ne fait pas une bonne publicité à la police. D'ailleurs la commission a vu ses crédits gelés en 2005 et elle se plaint de devoir reporter sur l'année suivante l'examen d'une proportion croissante des affaires faute de moyens.

L'IGPN, qu'on appelle la police des polices, fait état, elle, de 663 cas de violence de la part des policiers dont elle a été saisie ! Près de 300 révocations, suspensions temporaires et rétrogradations ont été prononcées. Mais elle affirme que pour la première fois cette année, les cas de violence illégitime sont en régression.

Pas de quoi cependant redorer vraiment l'image d'une police dont de nombreux membres se croient bien souvent tout permis quand ils ont affaire à des jeunes ou à des adultes qui ne sont pas des VIP, et cela d'autant plus qu'ils se sentent encouragés par les propos du ministre de l'Intérieur.

D.C.

PSA supprime 2 300 emplois à l'usine de Ryton sur l'autel du profit

Le groupe PSA a annoncé le 18 avril la fermeture de son usine de Ryton, en Angleterre, et donc la suppression de 2 300 emplois. Mais contrairement aux commentaires cherchant à opposer les travailleurs britanniques et les travailleurs français, c'est une même politique de PSA qui vise les uns et les autres.

La flexibilité n'a pas de frontières

Peugeot a acquis, en 1978, l'usine de production de Ryton, près de Coventry. En 1997, PSA était le premier constructeur automobile à introduire la flexibilité en Grande-Bretagne. En France, dans les usines de production, la flexibilité, les gains de productivité, les emplois précaires ont permis à PSA d'augmenter ses profits au détriment des emplois stables. C'est pour cela que les ouvriers d'ici se sont sentis concernés et menacés par l'annonce de la fermeture de Ryton, disant : « Nous ne sommes pas à l'abri nous aussi. »

D'ailleurs, avec la flexibilité, l'annualisation du temps de travail et les emplois précaires, ce sont des milliers d'emplois d'ouvriers embauchés que PSA a supprimés depuis 1999, en France, en ne remplaçant pas les départs en retraite ou préretraite et en licenciant, sans indemnité ni préavis, des milliers d'ouvriers intérimaires et CDD en fonction des fluctuations de sa propre économie de marché. Et puis, PSA a aussi fermé des usines à Lille, Dijon, Saint-Etienne, etc., tout comme les sous-traitants dont PSA est l'actionnaire majoritaire.

C'est le capitalisme qui ruine la société

Les propos du PDG de PSA, invoquant un surcoût de production de 400 euros par voiture à Ryton pour justifier sa décision de fermer l'usine, alors qu'il a engrangé près de 10 milliards d'euros de profits depuis 1999, n'abusent personne.

Comment pourrait-il en être autrement alors que ce même PDG vantait il y a peu les records de ventes de voitures de PSA et ce, pour la dixième année consécutive (elles ont quasiment doublé en 10 ans).

Dans les usines de PSA, en France, les ouvriers n'approuvent pas la décision prise contre les travailleurs de Ryton. Ils sont conscients que leur propre sort, comme celui que PSA réserve aux travailleurs anglais, à ceux des usines des pays de l'Est et dans le monde, ne repose que sur la recherche des profits pour une poignée de parasites au détriment de tous.

Les ouvriers de Ryton ont fait face eux-mêmes

En 2000, l'usine de Ryton comptait 3 500 travailleurs et tournait 7 jours sur 7. Mais en voulant obliger ceux de l'équipe

des salaires exigée par PSA, ils prétendaient avoir arraché « de haute lutte » la promesse d'une équipe de nuit qui, selon eux, garantirait l'avenir de l'usine !

Sauf qu'en réalité, sans cette troisième équipe, puis la mise en place d'une quatrième, l'usine de Ryton n'aurait jamais pu fournir la demande des 206 haut de gamme. L'usine comptait alors 4 500 travailleurs.

Fin 2003, Peugeot décréta que l'équipe de nuit devait partir. Une fois de plus les débrayages qui s'ensuivirent furent bradés par les appareils syndicaux : pour « sauver l'emploi » et garantir à Ryton la charge de construire la future 207, les travailleurs durent consentir à une réduction d'horaire, et surtout de salaires. Ce qui n'empêcha pas Peugeot de revenir à la charge six mois plus tard en supprimant les 700 postes de nuit.

L'année suivante, en mars 2005, ce fut au tour des 700 postes de l'équipe VSD de tomber sous le couperet. Sous prétexte d'une baisse de 9 % du chiffre d'affaires de l'usine, PSA réduisait ainsi les postes de production de 20 % ! et imposait ces suppressions d'emplois en expliquant que les ouvriers devaient les accepter s'ils voulaient que Ryton soit choisi pour produire la future 207. Les leaders syndicaux se contentèrent alors de clamer qu'ils n'accepteraient aucun licenciement

mais, en fait, leurs préoccupations étaient surtout qu'aucune grève ne vienne ternir la campagne électorale du Parti Travailleur.

Aujourd'hui, tout comme son homologue Jospin, lors de la fermeture de l'usine de Renault Vilvorde en 1997, Blair, en bon serviteur du capital, a déclaré ne pas vouloir intervenir contre la décision de PSA de fermer l'usine de Ryton. Mais les ouvriers de Ryton ont montré par le passé qu'ils avaient su, eux-mêmes, s'opposer aux attaques de PSA. Alors, ils n'ont peut-être pas encore dit leur dernier mot.



du VSD (vendredi, samedi, dimanche) à venir aussi le lundi, Peugeot a eu affaire à la colère des travailleurs de Ryton qui, à l'époque, avaient voté à 86 % la grève illimitée. Ils ne purent bloquer la production de l'usine que deux jours du fait des manœuvres des appareils syndicaux.

En 2002, PSA a voulu réduire les salaires réels à Ryton alors qu'il avait empoché pas moins de 20 millions d'euros d'aides de l'État britannique. Mais les travailleurs refusèrent et des grèves tournantes eurent lieu. Néanmoins, les leaders syndicaux crièrent « victoire » parce qu'en échange de la baisse

Le chauvinisme des appareils syndicaux : une politique dangereuse pour les travailleurs

Si les commentateurs britanniques se sont dits surpris par la fermeture de l'usine PSA de Ryton, ce n'est pas le cas des travailleurs, et en particulier pas de ceux de Ryton qui connaissent le chantage à la fermeture de PSA. Beaucoup sont inquiets, parfois en colère, mais sûrement pas surpris.

Car cette fermeture vient s'ajouter à une longue liste de licenciements dans l'automobile : Vauxhall, Jaguar, Land Rover, MG-Rover, PSA, etc. Au total, sans la fermeture de Ryton, 10 000 emplois de moins de deux ans dans l'automobile, non compris la sous-traitance.

Face à cette hémorragie d'emplois dans l'une des principales industries du pays, les directions syndicales brillent pas leur passivité.

Sans doute, ont-elles multiplié les déclarations tonitruantes contre la fermeture. Mais en même temps, elles ont entonné leur rengaine favorite : si PSA licencie en Grande-Bretagne (sous-entendu, et pas en France) c'est que légalement un licenciement y coûte moins cher au patronat.

Mais quant à proposer aux ouvriers de Ryton, ou de l'automobile en général (car toutes les usines ont des plans de « restructuration » en cours), la perspective de se battre pour défendre leur droit à un salaire, il n'en est pas question. La seule « action » évoquée à ce jour, si l'on peut parler d'action, consiste à appeler les militants syndicaux à organiser des piquets symboliques devant les concessionnaires PSA dans tout le pays !

Pendant ce temps, les travailleurs de Ryton s'entendent dire qu'il ne faut pas « faire des vagues » car cela pourrait affaiblir la position des syndicats dans les négociations à venir sur les indemnités de licenciement ! Il est vrai qu'il n'est néanmoins pas exclu, comme cela s'est produit bien des fois dans le passé, que les travailleurs de Ryton fassent éclater quand même leur colère en forçant la main des appareils.

Cela étant, les relents chauvins de la propagande des appareils syndicaux ont un caractère encore plus choquant dans le contexte actuel.

Car ils renforcent l'ambiance xénophobe encouragée, entre autres, par la presse à grand tirage et qui s'alimente de l'aggravation des conditions matérielles de vie de la population laborieuse.

Coventry, comme bien des villes industrielles du centre de l'Angleterre, a connu au fil des fermetures d'usines une montée en flèche du chômage réel. Les ouvriers d'hier se retrouvent, au mieux, dans des emplois précaires, dans une grande surface ou un entrepôt, avec un salaire réduit de moitié. Quant aux jeunes, une grande partie d'entre eux sont sans emploi. Seuls les truquages statistiques et la courte durée des allocations chômage cachent le niveau du chômage réel. En même temps, l'infrastructure collective des quartiers populaires s'est détériorée au point de créer une crise aiguë du logement pour les familles à revenu modeste, tandis que les services publics se dégradent de plus en plus du fait des privatisations.

Tout cela constitue un terreau social sur lequel, en l'absence d'une autre perspective, et du fait de la politique antiouvrière du Parti Travailleur au pouvoir, les idées réactionnaires peuvent trouver à se nourrir. Ce n'est pas un hasard si la région des Midlands, où se situent Coventry et la ville de Birmingham, est devenue un bastion du Parti National Britannique (BNP), une minuscule version « musclée » du Front National. Outre le racisme imbécile propre à l'extrême droite, c'est par une démagogie destinée à capter le mécontentement des classes pauvres, en leur promettant un avenir meilleur par un protectionnisme xénophobe, un rationnement des services publics, des emplois au profit des Anglais et un retour aux « valeurs de l'Empire », que le BNP a réussi à gagner du terrain.

La politique chauvine qu'adoptent les appareils syndicaux, face aux attaques visant la classe ouvrière à Ryton et ailleurs, n'a sans doute d'autre but que de servir de paravent à leur refus de prendre l'initiative d'une riposte. Mais elle n'en encourage pas moins ce glissement réactionnaire dans la société britannique.

François ROULEAU

Correspondant LO

• Toyota – Valenciennes

Pagaille organisée

La direction de Toyota Valenciennes avait annoncé en fanfare le lancement de la nouvelle Yaris et l'embauche de mille salariés (mais seulement 300 en CDI).

Mais les problèmes s'accroissent : pannes sur les presses, robots qui « zappent » des points de soudure, moules cassés à l'atelier plastique, arrachements du câblage des voitures... Des séries complètes de voitures s'entassent sur les parkings et les pelouses en attendant une pièce qui manque ou une retouche. Deux équipes ont même été envoyées d'urgence à Zeebrugge retoucher les voitures destinées à l'exportation. Il n'est

pas sûr que cela fasse un bon argument de vente, mais cela n'empêche pas Toyota d'augmenter de 250 euros la plupart des versions de la Yaris.

La direction peut imposer jusqu'à 55 minutes de temps additionnel de travail en fin de poste (« overtime ») pour atteindre les objectifs de production. Et elle ne s'en prive pas. Du coup, les journées de travail sont à l'image de cette pagaille, rythmées par les arrêts de chaîne, l'overtime et les pauses décalées.

Les postes de travail sont encore plus surchargés depuis le passage en trois équipes. C'est la course permanente, au point

que toutes les semaines, des intérimaires préfèrent quitter l'usine et que des CDD démissionnent. Ils ne sont pas remplacés, pas plus que les malades, ce qui aggrave le sous-effectif général. Dans bien des secteurs, les petits chefs sont au boulot. Cela n'empêche pourtant pas la direction de chercher à grignoter encore les effectifs, comme sur une ligne d'habillage des caisses où elle a même le culot de demander aux travailleurs de trouver eux-mêmes une solution pour supprimer deux postes sur la trentaine de l'équipe.

Dans la presse et les manuels scolaires, le « toyotisme » est souvent présenté comme un

modèle d'organisation industrielle. La réalité, c'est qu'en matière d'organisation, chez Toyota comme dans les autres entreprises, c'est l'anarchie : les directions font des économies sur tout, sur le matériel comme sur le personnel, et veulent tirer toujours plus de jus de notre travail. Avec le lancement de la nouvelle Yaris, la situation est encore plus tendue que d'habitude ; mais qu'à cela ne tienne, la seule réponse de la direction consiste à laminer la prime d'intéressement ce mois-ci.

À force d'en rajouter, c'est elle-même qui versera la goutte qui fera déborder le vase.

Correspondant LO

• Fonderie Rencast – Delle (Territoire de Belfort)

Licencieurs et profiteurs

Après des semaines d'attente, le couperet est tombé début avril : la direction de Rencast a annoncé un plan de 77 licenciements, 55 ouvriers et 22 Etam (employés, techniciens et agents de maîtrise), à l'usine de Delle, ex-Valfond, qui compte 211 salariés et produit des pièces de moteur en aluminium pour l'automobile.

Rencast voulait licencier d'abord et vite les plus jeunes, mais pas les plus anciens qui sont une trentaine, dont beaucoup usés par des dizaines d'années de travail en fonderie. On comprenait, vite aussi, que les patrons cherchaient encore à économiser sur les indemnités, à augmenter les suppressions d'emplois « naturellement », voire à fermer l'usine. Les travailleurs parlaient alors de réclamer 30 000 euros d'indemnité de licenciement, et 1 000 euros par année d'ancienneté.

Quand le banquier UBS (Union des Banques Suisses) s'est débarrassé de Valfond en 2004, avec des fermetures d'usines, des licenciements et un moratoire de huit ans pour les dettes sociales estimées à 40 millions d'euros, deux cadres de Valfond ont créé Rencast pour « reprendre » six fonderies d'aluminium de ce groupe, en faisant des affaires fructueuses payées au prix fort par les salariés. Depuis, à Delle, les effectifs en CDI ont été encore réduits, les conditions de travail aggravées, c'est la course à la productivité, la réorganisation des équipes pour diminuer les salaires pendant que des machines sont démenagées vers d'autres sites.



Pour les salaires, lors des négociations annuelles, les ouvriers ont voulu marquer le coup. Durant les discussions, mercredi 19 avril, il y a eu un débrayage et une assemblée le matin ; quand les délégués sont venus rendre compte l'après-midi, alors que la direction proposait 20 euros d'augmentation générale à compter du 1^{er} avril, jusqu'au coefficient 215, les ouvriers de l'après-midi, qui attendaient dans les ateliers, sont sortis et montés dans les

bureaux où se déroulaient les discussions. L'équipe de nuit a débrayé aussi, et le lendemain, l'équipe du matin a prolongé le débrayage prévu en début de poste jusqu'à ce que le patron cède sur ce qui était revendiqué : 30 euros d'augmentation générale jusqu'au coefficient 240 inclus, à compter du 1^{er} janvier.

C'est un premier point marqué qui encourage à se défendre pour la suite.

En effet, on vient juste

d'apprendre que Rencast prétend ne pas avoir les moyens de financer son plan de licenciements et envisagerait de repousser les échéances en septembre avec un dépôt de bilan ! Ils disent aussi vouloir faire faire les deux tiers de la production dans leur toute récente usine de Tunisie. Mais en attendant, ils voudraient qu'on produise plein pot pour refaire le plus vite possible des stocks de pièces...

Correspondant LO



Des grévistes devant l'entrée.

• Renault-Sovab Batilly (Meurthe-et-Moselle)

Un jugement impose l'embauche en CDI d'une intérimaire

290 intérimaires travaillent actuellement à l'usine Sovab de Batilly, une usine qui emploie par ailleurs 2 542 personnes en contrat à durée indéterminée et qui produit le fourgon « Master » pour Renault.

La direction a été condamnée à de multiples reprises pour recours abusif à l'intérim. Depuis qu'en 1998 une inspectrice du travail lui a demandé, lors d'une de ses visites, d'embaucher les 639 intérimaires présents sur le site, le prétexte à l'embauche d'intérimaires (jusqu'à 985 intérimaires pour 2 405 postes fixes !) était l'accroissement temporaire d'activité, ce que les tribunaux avaient condamné.

Depuis 2000, près de 200 intérimaires ont porté plainte aux Prud'hommes. À chaque fois, ils y ont gagné la requalification de leur contrat en CDI et touché des indemnités pour licenciement abusif. Mais seuls une cinquantaine d'entre eux, présents dans l'usine au moment du jugement, avaient obtenu la réintégration en CDI.

Pour éviter les poursuites, depuis deux ans la direction a changé de tactique : la plupart des embauches en intérim se font avec le motif de « remplacement de salarié ». Sauf que les salariés ainsi remplacés ne sont la plupart du temps pas du tout absents de l'entreprise mais simplement affectés à un autre poste de travail.

C'est ce qui a permis à une intérimaire, qui portait plainte soutenue par la CGT, d'obtenir un jugement aux Prud'hommes enjoignant à la Sovab de l'embaucher en CDI. Le 28 mars, le tribunal de Briey reconnaissait que son contrat d'intérim aurait dû être un CDI et, comme elle était encore présente dans l'entreprise au moment du jugement – son contrat d'intérim finissait le 31 mars – elle a obtenu, en plus d'une indemnité, son embauche.

Les grands groupes usent et abusent de la précarité, au mépris de la loi. Mais il n'y a pas de raison de les laisser se croire tout permis.

Correspondant LO

• SNCM – Marseille

Veolia veut faire avaliser l'aggravation de l'exploitation

À la SNCM, en prévision de la privatisation bientôt effective de l'entreprise, le repreneur de la compagnie de navigation, Veolia Transport, demande aux salariés de se prononcer par oui ou par non sur son projet qui comporte la suppression de 400 emplois et une aggravation sensible des conditions de travail et de salaire. Elle menace, si le résultat du vote ne reflétait pas une adhésion massive, de renoncer à sa participation dans l'entreprise.

Après 23 jours de grève, les travailleurs de la SNCM avaient voté la reprise du travail, le 13 octobre 2005, de crainte d'un dépôt de bilan.

L'accord de fin de conflit stipulait que la Connex, devenue depuis Veolia Transport, détiendrait 28 % du capital, le fonds d'investissement Butler Capital Partners (BCP) 38 %, les salariés 9 % et l'État, par le biais de la CGMF, en conserverait 25 %. Il était prévu avec ce plan 400 suppressions d'emplois sur les 2 400 que compte l'entreprise.

En échange de la mainmise sur cette compagnie de navigation dont les actifs étaient évalués à 500 millions d'euros, Veolia apportait 35 millions d'euros. L'État pour sa part versait 8,75 millions au capital, ainsi que 113 millions (portés depuis à 142,5 millions d'euros) pour apurer les pertes, et finançait le plan de suppressions d'emplois.

Depuis, la compagnie naviguait entre deux eaux. Avant que, fin mai, la privatisation de la SNCM soit effective, Veolia Transport en profite pour organiser un véritable chantage vis-à-vis des salariés.

Au début de la semaine du

18 avril, chacun d'entre eux recevait de Veolia un document de dix pages, intitulé *Projet de relance pour la nouvelle SNCM*, sur lequel il doit se prononcer au cours d'un vote qui se terminera le 2 mai. Mais, précise le préambule, si une majorité nette ne se prononce pas pour approuver les propositions, dans le cadre d'une participation massive, Veolia retirera sa proposition de reprise de l'entreprise. Ainsi Veolia fait la fine bouche et met ses conditions pour accepter le cadeau de cette entreprise qui compte dix navires, qui possède des immeubles au centre de Marseille, et dont les salariés ont assuré depuis des dizaines d'années la relation maritime régulière et sûre avec la Corse et l'Afrique du Nord.

Vague quant aux modalités d'application, le texte est très clair quant aux intentions de ses auteurs :

« L'engagement de Veolia est subordonné à deux conditions préalables :

La première concerne la délégation de service avec la Collectivité Territoriale Corse – il s'agit de vérifier que le cadre du cahier des charges définissait bien un niveau de service qui permet-



Les travailleurs de la SNCM, lors d'une grève en 1998.

trait à la SNCM, si elle remporte, comme nous le souhaitons, ce marché, de conserver son volume d'activité – c'est maintenant chose faite depuis fin mars.

La seconde est d'obtenir un accord du personnel et de ses représentants sur les principes d'une réorganisation. L'accord de fin de conflit d'octobre 2005, entre l'État et les organisations syndicales, prévoyait de limiter à 400 équivalents temps plein la diminution d'effectifs...

Veolia Transport ne s'engagera pas sans la volonté affirmée des salariés pour participer, avec les efforts nécessaires, à la réussite de ce projet... »

Les nouveaux dirigeants veulent que les salariés se disent d'accord pour se faire pressurer. La grève avait déjà amplement démontré que les travailleurs de la SNCM étaient hostiles à la reprise de l'entreprise par un groupe privé. Ils n'ont pas obtenu satisfaction et ils ont dû reprendre le travail. Aujourd'hui les dirigeants de Veolia font mine de les consulter, pour pouvoir dire ultérieurement que les décisions sont prises avec leur accord et qu'ils

n'ont pas à s'y opposer.

L'objectif annoncé est de fournir chaque année aux actionnaires des bénéfices de 15 millions d'euros.

Pour cela il est prévu de faire 20 millions d'économies sur la masse salariale. Avec des effectifs réduits, les dix navires actuels continueraient leurs rotations et il y aurait une augmentation du trafic en Méditerranée, en particulier avec le Maghreb. Ce serait évidemment un accroissement de la charge de travail : ainsi les marins travailleraient 183 jours par an, au lieu de 171 actuellement. Des travaux assurés par l'atelier sur des navires à quai seraient effectués en cours de trajet par des marins. Des CDD seraient embauchés en CDI. Mais les travailleurs en CDI seraient employés pendant la saison et ne pourraient pas prendre leurs congés dans cette période afin que la compagnie n'ait pas besoin de recourir à des travailleurs en CDD pendant la saison. Les contrôles des travailleurs en arrêt maladie seraient « médicalisés ». Enfin, la direction pourrait faire appel

à des travailleurs chez eux au dernier moment si elle le juge nécessaire. Les horaires seraient de plus en plus élastiques. Déjà il est question de faire venir du personnel à 3 heures du matin pour faire rentrer sur le port les voitures des passagers qui arrivent dans la nuit.

Les organisations syndicales expliquent qu'il faut bien en passer par ce projet sinon Veolia se retirerait. Mais pourquoi se laisser impressionner par cette menace ? Quand les dirigeants de Veolia ont choisi, en pleine grève, de faire main basse sur ce pactole, ils savaient bien que les travailleurs n'étaient pas d'accord. Et ils hésiteront d'autant plus à perpétrer leurs mauvais coups s'ils constatent que les travailleurs ne sont pas prêts à se laisser faire.

Il n'y a aucune raison d'accepter d'entrer dans ce piège et de cautionner cette pseudo-consultation. La seule chose à faire, c'est de refuser d'y participer !

Correspondant LO

• ACI – Villeurbanne

Des conditions de travail qui se dégradent

Auto Châssis International (ACI) est une filiale de Renault qui produit des pièces pour l'automobile. En quelques années les effectifs de l'usine de Villeurbanne sont passés de 600 à un peu plus de 300 salariés. Des mutations aux départs « volontaires » en passant par les départs en cessation d'activité pour le personnel âgé (CASA), tous les moyens ont été utilisés pour accélérer les suppressions d'emplois.

Si les effectifs ont fondu de moitié, la production n'a pas diminué dans les mêmes proportions. Les machines continuent à tourner en permanence 24 heures sur 24, avec une

équipe réduite le week-end. Certaines activités ont été arrêtées, Renault déplaçant la production dans d'autres usines. Mais d'autres continuent, avec la même production mais moins de personnel sur les postes de travail. Travailler sur plusieurs machines à la fois est devenu une pratique courante. Dès qu'une machine tombe en panne, on voit les mécanos s'activer pour la refaire démarrer au plus vite. Et si la réparation dure un peu trop longtemps, les travailleurs momentanément « inoccupés » sont déplacés pour renforcer une autre équipe. Sur certains postes, pour les repas, un tour de rôle a été établi afin ne pas arrêter la production.

Tout est prévu pour augmenter la productivité : diminution du personnel, augmentation des tâches à effectuer. Par exemple sur une ligne, la direction a enlevé un travailleur, obligeant ainsi les deux restants à effectuer le contrôle des bruts, le chargement des machines, le contrôle de la qualité, le dépannage rapide et, cerise sur le gâteau, le conditionnement des pièces.

Cette augmentation de la charge de travail, qui vient s'ajouter à la pénibilité des tâches, a des conséquences néfastes sur la santé des ouvriers. Il n'est pas rare que ces derniers soient amenés à déplacer chaque jour au total plusieurs tonnes de pièces. Dans ces conditions, on ne compte plus les

cas de tendinites, maux de dos, sciatiques et autres troubles musculo-squelettiques. D'après la médecine du travail, près d'un tiers des salariés de production souffriraient de maux voire de handicaps liés aux mauvaises conditions de travail. Quant aux accidents, ils sont légion. D'après la direction de Renault, l'usine de Villeurbanne détient le triste record du plus fort taux d'accidents.

Pour recaser les travailleurs accidentés ou handicapés, la direction se vante d'avoir mis en place un atelier avec des postes allégés. Mais ce dont elle se vante moins, c'est qu'elle freine des quatre fers quand il s'agit d'équiper ces postes de travail aux normes afin de respecter les

handicaps des uns et des autres. Et ce qu'elle ne dit pas, c'est qu'elle téléphone au domicile des ouvriers et leur envoie des médecins « contrôleurs » pour qu'ils viennent au travail même malades ou accidentés.

La direction d'ACI aggrave les conditions de travail pour accroître les profits des gros actionnaires de Renault. Les salariés de Villeurbanne le voient, et ils l'ont fait savoir en débrayant massivement en mars dernier pour obliger le patron à augmenter les salaires et la prime de participation au bénéfice au-delà de ce qu'il avait prévu.

Correspondant LO

• Dans les URSSAF

Contre les suppressions d'emploi

Faire des économies sur la gestion, dans l'esprit de la direction de l'URSSAF et du gouvernement, cela ne peut se faire que, sur le dos du personnel. C'est pour s'opposer à cette politique que la CGT appelait, le mardi 18 avril, à une grève dans toutes les URSSAF, les agences de recouvrement des cotisations de la Sécurité sociale.

C'est en supprimant des postes et en répartissant les tâches sur ceux qui restent que l'organe dirigeant les URSSAF, l'ACOSS, et le gouvernement veulent faire des économies.

Et pourtant, de l'argent gaspillé, cela ne manque pas. Un simple exemple : la cantine de

l'URSSAF des Bouches-du-Rhône à Marseille a été totalement remise aux normes... deux mois seulement avant d'être fermée. Le matériel restant pourrit dans un hangar, quant au local, il a été transformé en salle de réunion avec un petit coin pour repas chaud pour la direction et un autre coin pour repas froid pour le petit personnel.

Il y a surtout ce que la direction nomme pudiquement les Admissions en Non Valeur, les cotisations que des patrons ont « oublié » de payer et ne paieront jamais. Les ANV sont tranquillement épongées pour ne pas heurter la sensibilité à fleur de peau (ou plutôt de portefeuille) de patrons grands et

petits qui oublient d'envoyer leurs chèques...

Par contre les plans de suppressions d'emplois, eux, sont drastiques. Le gouvernement désire supprimer 1 300 emplois sur les 13 000 existants ; l'ACOSS opterait pour 670 suppressions d'emplois. Mais quelle que soit la solution envisagée, certaines agences seraient carrément fermées, le personnel dispersé ailleurs.

Pour pallier le manque actuel et futur de personnel, la direction met en place ce qu'elle appelle la mutualisation des tâches. Le service qui, depuis Le Puy en Haute-Loire, gère les personnes qui gardent les enfants, serait délesté en cas de

surcharge sur Marseille. Les appels téléphoniques de Corse sont transférés directement sur Marseille à partir de 17 heures. Mais, l'employé au bout du fil n'ayant pas accès au dossier, il peut seulement avancer quelques explications générales.

Les cotisations des grandes entreprises, celles qui dépassent 2 000 salariés, ne seraient plus administrées localement mais par les grandes agences, ce qui réduirait encore le rôle des petites et entraînerait leur fermeture.

C'est parce que le personnel ne veut ni suppression d'emplois ni fermeture d'agences qu'il a fait grève mardi 18 avril.

Correspondant LO

• Groupe Malakoff – Saint-Quentin-en-Yvelines

La précarité se porte de mieux en mieux

Jusqu'en décembre dernier, les démissions et les départs en retraite étaient à peu près remplacés au Groupe Malakoff, qui emploie plus de 2 000 personnes dont 1 100 à Saint-Quentin-en-Yvelines. Cela n'avait quand même rien d'extraordinaire de la part d'une entreprise chargée notamment de prévoir et de gérer les dossiers de retraités

complémentaires AGIRC-ARRCO. Mais actuellement, la direction invoque un blocage, décidé par les administrateurs pour accroître la précarité.

Plus de 250 personnes travaillaient déjà dans des secteurs externalisés pour la mise à jour de fichiers, l'informatique, la cantine, le ménage, l'accueil, le gardiennage, l'entretien du

bâtiment. Aujourd'hui, on compte également 171 CDD, employés directement par le Groupe Malakoff sur des durées variables. La direction prétend qu'il s'agit de travaux temporaires appelés à disparaître au fur et à mesure des modifications informatiques. C'est ce qu'elle appelle des « chantiers ». En réalité, depuis plus de dix ans,

ces chantiers ont souvent changé de nom, le travail augmente du fait de l'accroissement du nombre de retraités dont il faut gérer les dossiers, et la précarité s'installe.

Chacun voit bien que décidément, le problème de la précarité, posé lors de la lutte contre le CPE, se pose pour tous les travailleurs.

Correspondant LO

• Verneuil-sur-Avre (Eure)

Menaces de licenciement : une première réaction

« Les gros se sont tirés et s'en tirent et ce sont toujours les petits qui payent ». Ce cri de rage poussé par une ouvrière avec des larmes dans la voix exprimait bien le sentiment de la plupart des 350 personnes venues manifester le jeudi 20 avril dans les rues de la petite ville de Verneuil-sur-Avre contre des menaces de licenciements dans plusieurs usines. Les salariés, soutenus par quelques commerçants qui avaient fermé boutique, répondaient à l'appel des syndicats FO de trois des entreprises de la zone indus-

trielle, Lorrin, Valois et Safet. Cette dernière, la plus importante de la zone avec 320 salariés, imprime et fabrique des emballages métalliques (boîtes de conserves, de bonbons, bidons d'huile, pots de peinture, etc.). Elle est en redressement judiciaire. Des trois principaux repreneurs sur les rangs, le « plus offrant » garderait 160 travailleurs. Les deux autres à peine 110 voire 40 !

Pour l'instant les travailleurs attendent la décision du tribunal de commerce. Quant à la direction qui a déjà reçu l'assu-

rance d'être reprise dans son ensemble, elle entretient un climat d'incertitude. Elle refuse toute information et laisse croire à chacun qu'il ne sera pas touché. Inquiète des réactions possibles, elle exerce en outre un chantage permanent « pas de vague, ni grève, ni quoi que ce soit qui puisse effrayer les repreneurs ». La présence d'une majorité des travailleurs de l'usine à la manifestation a au moins montré que le chantage n'avait pas pris.

Le nombre important en a regonflé certains qui ont com-

mencé à envisager une lutte collective de plus grande ampleur. S'ils savent que des licenciements auront lieu, quelle que soit la décision du tribunal, ils savent aussi qu'ils devront se battre pour obtenir autre chose que de dérisoires indemnités. Ce que certains exprimaient avec détermination dans les nombreuses discussions qui suivirent la fin de la manifestation : « pas question de se laisser virer comme des malpropres, vendons chèrement notre peau ».

Correspondant LO

• Nantes

À quoi servent les HLM ?

Au nom de la mixité sociale, la mairie de Nantes a fait partir les locataires du HLM rue Lepère dans la cité des Dervalières à Nantes. Ce logement social, une fois démoli, devrait être remplacé par du « privé », plus cher et pas pour les mêmes personnes.

Des militants de la CNL ont collé des affichettes sur ce bâtiment pour dénoncer ces démolitions de logements sociaux alors que des personnes sont

sans domicile. Cela n'a pas plu à la mairie (PS) et l'organisme de HLM Nantes-Habitat avait tenté de les poursuivre en justice, en les accusant de dégradation.

Quelques mois plus tard, on peut constater que ce bâtiment sert d'entraînement pour les pompiers, qui y mettent le feu pour pouvoir l'éteindre ! C'est ce qu'on appelle du logement social...



Pour les logements, y a le feu !

• Centre de tri Rennes-Airlande

Direction et police à l'œuvre

Huit agents du Centre de Tri de La Poste de Rennes-Airlande sont menacés de sanctions à la suite de la lutte contre le CPE.

En effet, le vendredi 7 avril, alors que des étudiants se trouvaient devant le Centre de Tri dans le cadre de leur lutte contre le CPE et le CNE, la direction n'a rien trouvé de mieux que de les faire charger par la police. Durant la charge, en plus des étudiants, deux chauffeurs et un postier ont été matraqués.

Lorsqu'une partie des étudiants s'est réfugiée dans le Centre de Tri, tous les postiers présents ont cessé le travail et se sont mis devant la porte pour empêcher des membres du GIPN et de la BAC, armés et casqués, d'entrer dans les locaux. La police a finalement rebroussé chemin.

C'est le lundi suivant que les salariés du Centre ont appris que huit d'entre eux pourraient être sanctionnés pour avoir eu une attitude de solidarité trop évidente envers les étudiants face à la police et à la direction. Cela a provoqué la colère des trois équipes de nuit qui se sont mises aussitôt en grève à 98 %.

Malgré cette réaction, la direction a engagé une procédure contre les huit agents particulièrement visés, envoyant à chacun d'eux une lettre type de demande d'explication pouvant déboucher sur des sanctions.

L'ensemble des équipes de nuit présentes, se considérant solidaires, ont contresigné massivement les lettres d'explication rédigées par leurs huit collègues.

Depuis l'incident du 7 avril, la direction fait sa propagande et explique qu'elle a voulu protéger les agents face à la violence des étudiants. Mais la seule violence est venue du GIPN et de la BAC, tant vis-à-vis des étudiants que des postiers. Et ceux-là sont bien décidés à ne pas laisser la direction sanctionner de quelque manière que ce soit certains d'entre nous sans réagir.

Correspondant LO

• Népal

Le pouvoir royal contraint de reculer

Après trois semaines de grèves et d'imposantes manifestations populaires, violemment réprimées, qui ont causé la mort d'au moins 14 manifestants et en ont blessé des dizaines d'autres, le roi du Népal Gyanendra a annoncé le 24 avril, dans une allocution radiotélévisée, son intention de rétablir le Parlement. Il exerçait depuis plus d'un an une dictature totale, après un coup d'État qui avait mis fin aux fonctions du gouvernement et après la dissolution, il y a quatre ans, du Parlement.

Le lendemain, une foule immense se rassemblait aux cris de : « *C'est la victoire du peuple* » à Katmandou, la capitale de ce royaume himalayen, l'un des pays les plus pauvres de la planète où vivent 25 millions de personnes, dont les deux tiers au-dessous du seuil de pauvreté. Les manifestants ne semblaient cependant pas tous se contenter de ce recul du monarque, qui répond à l'une des revendications du regroupement des partis d'opposition. Il semble qu'une grande partie de la population réclame le départ du dictateur et la fin de la monarchie et de cette dynastie qui la dirige depuis plus de deux siècles.

Le gouvernement indien a également exercé des pressions pour que son voisin septentrional, très dépendant économiquement de l'Inde et aussi des aides internationales, endigue la mobilisation populaire en cédant du terrain.

Les partis d'opposition se réjouissent en estimant que la dictature commence à se fissu-

rer. Mais celle-ci reste tout de même en place, et surtout avec elle la corruption du pouvoir, la misère et la crise qui secoue depuis des années le pays, marquée par l'existence depuis dix ans d'une guérilla sauvagement combattue par le régime, au prix de plus de douze mille morts en dix ans.

Les grandes puissances et les marchands d'armes sont directement responsables de cette hécatombe. Un rapport récent d'Amnesty international a mis en lumière l'importance des livraisons d'armes dont le Népal bénéficie : l'Inde a fourni des dizaines de milliers de fusils d'assaut ainsi que des hélicoptères de combat sous licence française Eurocopter. Les États-Unis ont également exporté des dizaines de milliers de fusils M16, le Royaume-Uni des avions Islander à décollage et atterrissage courts, pouvant être équipés d'armements, ainsi que des armes légères exportées en violation des dispositions du code de conduite européen. La Belgique a fourni des mitrail-

leuses, l'Afrique du Sud de l'équipement de communication militaire. L'ONG concluait son rapport sur les conséquences de ces ventes d'armement qui ont « favorisé le meurtre, la torture, l'enlèvement et la « disparition » de milliers de civils ».

Profondément corrompu, mollement contesté par une élite conservatrice jalouse de ses privilèges, le pouvoir s'est lancé depuis une quinzaine d'années dans un processus de privatisation signant l'arrêt de mort des rares services existants, comme l'eau potable. Officiellement aboli en 1963, le système de castes continue de sévir au Népal. Dans un pays où 80 % de la population survit grâce à l'agriculture, les Intouchables représentent le cinquième de la population et dans les campagnes ils sont encore interdits de puits, de commerce, de temple.

Une ONG a dénoncé la généralisation du travail des enfants, exploités souvent pour quatre dollars par mois. L'éducation, en revanche, est un luxe bien souvent inaccessible : deux Népalais sur trois sont illettrés, ce que la guérilla tente de combattre à son échelle.

Rien d'étonnant, en tout cas, si une partie de la population soutient cette guérilla, la seule alternative qui semble être proposée à la misère et à la résignation. Dirigée par le Parti com-



Une des dernières manifestations à Katmandou, avant le recul de la monarchie.

muniste maoïste népalais de Prachanda, elle rassemble dans les montagnes pauvres de l'ouest des milliers de jeunes en rupture avec le régime, en révolte contre l'oppressante inégalité sociale même si certains sont parfois issus des couches aisées.

Les informations manquent pour savoir jusqu'à quel point la guérilla bénéficie du soutien populaire et défend réellement les aspirations de la population pauvre. Reste que c'est face à son influence grandissante que le roi a décrété l'état d'urgence en 2002, et que les grandes puissances ont tenté de hâter le « retour à la stabilité de la région », comme le déclarait un diplomate occidental, en fournissant force armée et conseil-

lers militaires à la dictature.

Celle-ci, à force de répression, de violence aveugle et de mépris affiché, a fini par jeter dans la rue des centaines de milliers de gens, sous les mots d'ordre des partis d'opposition et de la guérilla réunis contre le monarque. Et c'est celui-ci qui a mis le feu aux poudres en proclamant, pour le début de l'année 2006, l'organisation d'un simulacre d'élections municipales auxquelles tous les partis ont immédiatement refusé de participer.

En tout cas, dans le bras de fer que le régime a engagé contre la majorité de la population népalaise, Gyanendra semble bien pour l'instant avoir perdu la première manche.

Viviane LAFONT

• Tchernobyl

Les effets des radiations... et du reste

Reportages, enquêtes, débats..., les télévisions, radios et journaux rappellent l'horreur survenue, il y a vingt ans, le 26 avril 1986, à Tchernobyl. Mais peut-on croire ceux qui nous disent qu'une telle catastrophe est désormais improbable grâce aux nouvelles générations de centrales, et que si elle survenait, la gestion de la crise serait bien plus efficace que ce qu'elle fut dans ce qui était alors l'Union Soviétique, et avec des conséquences moins meurtrières et moins funestes pour l'environnement.

Vingt ans après, on ne sait toujours pas quel est le nombre des victimes. Un bilan très officiel émanant de l'ONU ose évaluer à 56 le nombre de décès directs pour l'Ukraine et à 4 000 le nombre de morts à terme. Cela alors que le combustible nucléaire a brûlé pendant plus de dix jours ! D'autres rapports estiment de 30 000 à 40 000 le nombre de décès par cancer que devrait entraîner au total la catastrophe. Ailleurs, on parle de 2,4 millions d'Ukrainiens aujourd'hui souffrant de maladies cardiaques, thyroïdiennes et autres liées à cette catastrophe. Faute de contrôle direct par la population des enquêtes effectuées, c'est l'opacité la plus complète qui continue à

régner !

On a vu à la télévision les images terribles de ces « liquidateurs », ces pompiers, soldats et civils qui, par centaines de milliers, sont intervenus sur le site de la centrale éventrée pour éviter que l'incendie ne se propage à un deuxième réacteur, puis pour construire le sarcophage autour du réacteur sacagé. Et beaucoup l'ont fait en toute conscience du risque d'y laisser leur peau mais de la nécessité d'éviter ainsi une catastrophe humaine encore plus effroyable. C'est un scandale et une honte que les autorités ukrainiennes les aient ensuite laissés à leurs souffrances et oubliés et qu'elles soient aujourd'hui incapables de dire

— ou se refusent à le faire — combien sont morts et ce que sont devenus les autres.

Mais l'ancienne Union Soviétique dirigée par des bureaucrates et les nouvelles autorités ukrainiennes n'ont pas le privilège du mensonge, du mépris et de l'inhumanité.

Ne serait-ce qu'en France, à l'époque de la catastrophe, les autorités ont tenté de faire avaler à la population que le nuage avait respecté les frontières. « C'est sans aucun danger pour la santé publique » affirmait alors un responsable du très officiel Service central de protection contre les radiations ionisantes.

« La France a été totalement épargnée » renchérissait le ministre de l'Agriculture. Et de ne prendre alors aucune des mesures préventives qui s'imposaient. Aujourd'hui, après la forte augmentation des pathologies de la thyroïde, quand les malades viennent réclamer ne serait-ce que « vérité et transparence », aucun

des menteurs de l'époque ne daigne même simplement venir s'expliquer.

Quant aux plans pour faire face à une éventuelle catastrophe, quand ils existent, ce n'est que sur le papier. Un seul exemple, les comprimés d'iode de potassium qui devraient être distribués à tous ceux qui habitent dans un rayon de 10 kilomètres autour des centrales pour se prémunir des effets d'un nuage radioactif,

sont loin de l'être partout. Quand ils le sont, c'est sous l'unique dosage adulte et il faut donc les couper en deux ou en quatre pour les enfants ou les nourrissons. Ils sont gratuits, il n'y a donc aucune raison de fabriquer de multiples dosages !

Si l'énergie nucléaire n'est pas sans danger, les questions d'argent potentialisent largement ses effets.

Sophie GARGAN

Réunion du Cercle Léon Trotsky

LES ANCIENNES « DÉMOCRATIES POPULAIRES » AUJOURD'HUI

Vendredi 28 avril à 20 h 30
Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris 5^e - (Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros